REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIIe ANNÉE. — TOME XII. — N° 2. — DÉCEMBRE 1876.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, ;

PARIS : rue François Ier, 8;

— LETHIELLEUX, librairie, rue Cassette, 4.

1876.

http://www.liberius.net

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France	15 fr.
Europe	16
Pays d'Outre-Mer	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Il ne s'agit plus de savoir si les Universités catholiques existeront. Elles existent et elles vivent. Mais quelle sera leur constitution? C'est bien simple, prenez le Bullaire, voyez l'érection canonique de tant d'Universités fondées dans toute l'Europe. Elles eurent les Papes pour auteurs. Dès qu'un cercle scientifique ou artistique se formait, un Pape le bénissait et le protégeait par une constitution apostolique. Et il n'était pas toujours nécessaire d'être un corps savant pour être constitué en Université. A Rome, la plus ancienne Université est l'Université des Cordonniers. Ce mot appliqué d'abord à des corporations d'ouvriers fut accepté par les corporations de docteurs eux-mêmes. L'Église envoya ses bénédictions aux docteurs, après les avoir envoyées aux ouvriers, les uns et les autres s'étant groupés au nom de Jésus-Christ.

Les institutions scientifiques n'eurent pas toutes les mêmes règles. Elles se modifièrent selon les temps, les lieux, le caractère des pays. L'Église dans ses œuvres maintient les lois essentielles de la vie, mais tient avant tout à ne pas s'astreindre à des règles immuables pour ce qui de soi est changeant.

Il nous a paru utile de publier successivement les monuments pontificaux relatifs à diverses Universités, en y joignant certaines dispositions prises d'après les actes de l'autorité suprême. Il y a un grand avantage à étudier successivement les modifications que la sagesse pontificale a cru devoir apporter aux diverses Universités fondées par elle depuis ses premiers commencements jusqu'à nos jours.

L'Église s'est toujours réservé le droit d'enseigner, selon la parole divine : *Euntes docete omnes gentes.* Quand elle rencontrait des pouvoirs amis, elle consentait volontiers à traiter avec eux des questions aussi importantes pour l'État que pour elle. Quand au contraire les gouvernements ont cru devoir usurper un monopole qui n'a son analogue dans

aucune institution avant Jésus-Christ, elle consentit à ce que la règle fut courbée autant qu'elle l'a pu; mais quand cette règle a menacé de se briser, quand elle a été arrachée aux mains de l'Église, alors celle-ci a repris ses droits, et ce que nous voyons aujourd'hui en France est une grande protestation contre la violation de droits qu'il faut absolument restituer à qui les possède légitimement.

Quelles sciences relèvent du pouvoir de l'Église? Toutes celles qu'elle déclare lui être nécessaires pour s'acquitter de son magistère divin.

Deux autorités sont en présence : l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. C'est à l'autorité spirituelle à fixer jusqu'où s'étendent les limites des choses de l'esprit soumises à son enseignement.

A force de vouloir nous reléguer dans la sacristie, on nous forcera à nous y renfermer avec tout ce qui nous appartient, et nous verrons, ce que l'on voit déjà pour certaines branches de l'enseignement supérieur, ce que produit cette prétendue science libre-penseuse, quand elle n'est pas éclairée par un rayon tombé du ciel.

Pourquoi se le dissimuler? Le combat des premiers jours eut lieu entre les intelligences bonnes et mauvaises : le combat de nos jours a lieu entre Dieu et l'homme, nous connaissons infailliblement le résultat final.

Mais Dieu emploie les hommes à défendre sa cause, honneur immense, et qui doit les exciter à tous les efforts.

La lutte des Anges fut courte, comme il convient à de purs esprits, la lutte des enfants de Dieu et des enfants des hommes a été et sera longue par l'effet même de leur nature; c'est pourquoi, il importe d'en étudier les phases successives et les dispositions diverses adoptées par nos chefs à travers les siècles pour ménager le triomphe de la science divine sur la science humaine.

A ce point de vue peu de spectacles sont aussi intéressants que la vue de tout ce qui a été fait et de ce qui continue à se faire pour soutenir avec avantage un combat qui, après tout, ne finira que quand la suprême Vérité aura pour toujours triomphé du mensonge suprême.

E. D'ALZON.



DES SOURCES LÉGITIMES DE L'ENSEIGNEMENT.

3e ARTICLE (1).

L'ÉGLISE ET SON MAGISTÈRE.

La parole qui domine toute cette controverse sur les sources légitimes de l'Enseignement, nous le disions en terminant notre dernier article, c'est la parole du *Verbe incarné :* « Propriétaire unique, seul prédicateur du vrai dans les deux ordres naturel et surnaturel ; il a pu seul communiquer à la parole humaine cette authenticité, cette infaillibilité que réclament impérieusement les lois de toute certitude dans le monde des vérités rationnelles, comme dans le monde des vérités supérieures. Nous l'avons vu déjà ce Verbe divin, dans les quarante siècles qui précédèrent sa naissance temporelle, verser sur le monde les premiers rayons de sa lumière ; nous l'avons vu communiquer à l'âme humaine la puissance de perception du vrai, répandre sur toute créature cette image, cette empreinte, ce vestige de lui-même, principe unique et total de l'intelligibilité des êtres ; nous avons entendu retentir quelques échos de sa puissante parole dans la voix de ses précurseurs ; enfin, il a daigné descendre lui-même sur cette terre : « *Verbum caro factum est* », la Parole, le Verbe s'est fait chair, pour nous apporter la plénitude de la vérité : « *Plenum veritatis* ».

Sans doute, si le Verbe incarné avait dû prolonger à travers les siècles sa présence à la fois divine et humaine en ce monde, sans doute toute controverse sur cette grave question

(1) Voir les numéros d'août et de juillet.

des sources légitimes de l'Enseignement, eût été oiseuse; lumière éternelle et souveraine, il aurait nécessairement ramené à soi comme à leur foyer, tous les rayons participés; mais après une carrière de trente-trois années, le Soleil des âmes est remonté au lieu de son origine, concentrant pour ainsi dire ses rayons et arrêtant les effusions de sa lumière jusqu'au jour de la révélation pleine et entière, de la manifestation définitive et éternelle.

Nous nous trouvons désormais en présence de ce problème : A qui le Verbe a-t-il communiqué la puissance du magistère? Quel est sur cette terre son représentant authentique et infaillible? Où trouver dans sa pureté primitive cette parole à la fois esprit et vie?

« *Sicut misit me Pater et ego mitto vos,* comme mon Père « m'a envoyé, moi je vous envoie; *Euntes ergò docete omnes* « *gentes,* allez donc et enseignez tous les peuples »; voilà en trois mots tombés des lèvres divines la collation de l'universel magistère; la mission d'abord avec son authenticité et son infaillibilité nécessaires : « *Sicut misit me Pater et ego mitto vos* », c'est-à-dire, comme mon Père, vérité principe, vérité substantielle, m'a envoyé à la terre, moi son Verbe, Dieu de Dieu, et lumière de lumière pour illuminer tout homme venant en ce monde, à mon tour, moi je vous envoie, je vous institue mes verbes, je veux que ma parole retentisse à travers votre parole : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos*; nulle différence entre votre mission et la mienne, ou plutôt votre mission et la mienne ne sont qu'une seule et unique mission; car, qui vous écoute, m'écoute, qui méprise votre parole, méprise la mienne; qui croit en vous, sera sauvé; qui refuse de croire, sera condamné; encore une fois : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos.*

Mais quel est l'objet, quel est le but de cette mission? « *Euntes ergò docete omnes gentes : le magistère* et le magistère vaste comme le monde, durable comme les siècles, voilà l'objet, voilà le but de la mission apostolique toujours vivante dans la hiérarchie sacrée.

Et maintenant quelle est la nature de cet enseignement, quelles en sont les limites? Nous répondons encore par la parole du Maître des maîtres : *Euntes docete*; nulle réserve, nulle restriction; l'enseignement dans sa sphère immense, l'enseignement à tous ses degrés, l'enseignement sous toutes ses formes, l'enseignement dans toutes ses appartenances, voilà le domaine de l'Église, car voilà le domaine du Verbe : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos*; *euntes ergò docete omnes gentes.*

Sans doute cette mission du Verbe a pour objet direct et immédiat les vérités *salutaires*, sans doute le privilége de l'infaillibilité ne s'étend pas au delà des *nécessités* de la vie *surnaturelle;* néanmoins se refuser à admettre le *domaine supérieur* de l'Église dans le monde des vérités rationelles, l'*excellence* de sa science *naturelle*, ce serait, nous essaierons de le démontrer tout à l'heure, méconnaître à la fois et les droits de la société surnaturelle et la parole du Verbe et cette intime union qui en plaçant la sainte Église sous la lumière du Christ lui prodigue les clartés.

En vérité, c'est là, croyons-nous, le seul point de vue qui donne la solution vraie et complète du problème des sources légitimes de l'enseignement; les droits de l'Église sont les droits du Verbe incarné dans la sphère des vérités rationnelles comme dans la sphère des vérités surnaturelles ; sans doute, dans cette dernière *seulement* les droits de l'Église sont *absolument exclusifs*, précisément parce que ces droits s'exercent sur des vérités qui appartiennent au domaine essentiel du Verbe *fait chair*, vérités seules vraiment *salutaires* et seules vraiment *indispensables;* néanmoins, même dans l'ordre des connaissances naturelles, l'Église héritière du Verbe, exerce cette glorieuse suzeraință, ce royal contrôle qui appartient en propre à l'auguste Épouse du Seigneur des seigneurs et du Roi des rois ; à Elle donc et à Elle seule il appartient de décider en dernier ressort dans les conflits que peuvent provoquer les audacieuses invasions de la science humaine dans le domaine de la révélation, à Elle et à Elle seule, il appartient de tracer aux sciences inférieures les limites qu'il leur sera à jamais interdit de franchir, à elle, qui

seule a la science de la *Fin dernière* de toute activité légitime dans le domaine de la pensée comme dans le domaine des actes, d'ordonner hiérarchiquement les connaissances humaines et de leur indiquer le but suprême de leurs investigations, à Elle enfin et à Elle avant et par-dessus tous, le droit sacré et le magnifique devoir de l'universel magistère ; *Euntes docete omnes gentes.*

Nous savons que penser maintenant de cette indépendance scientifique si chère aux tenants de l'hérésie libérale ; il est vrai Dieu a abandonné ce monde aux disputes des hommes, aussi l'Église elle-même ne prononce-t-elle dans l'ordre scientifique que pour sauvegarder les intérêts suprêmes de la Foi et des mœurs ; mais la libre discussion n'est en aucune manière l'indépendance sans limites, même dans le vaste champ des connaissances rationnelles ; nous discutons librement, il est vrai, mais pourquoi ; la réponse dans sa forme tout au moins pourra surprendre le lecteur, pourquoi ; uniquement parce que le Verbe n'a pas jugé à propos de se manifester ; que le Verbe parle, en d'autres termes, que la créature révèle cette empreinte, ce vestige, cette image du Verbe qui constitue son essence intelligible, alors l'évidence s'impose, car le Verbe a retenti ; je ne sais quel mystérieux écho a fait vibrer au fond de notre âme l'instrument merveilleux accordé au jour de la création sur le type divin, alors l'intelligence s'incline sous le souffle de Celui dont elle est la vivante image ; l'indépendance de la pensée dans de telles conditions serait le droit à l'erreur, un diplôme de démence ; se refuser à l'hommage ce serait se refuser à l'évidence, fermer les yeux à la lumière, l'oreille à l'harmonie. Et maintenant que le Verbe parle dans sa langue humaine, après avoir parlé dans sa langue divine, alors la Foi s'impose comme s'imposait l'évidence, car dans ses deux langues, le Verbe a les paroles de la vérité et de la vie ; or, la sainte Église catholique, apostolique et romaine, est cette langue de chair du Verbe, quand elle parle, c'est le Verbe qui parle et qui parle tout entier, puisqu'il parle dans sa personnalité divine, se refuser à la Foi au nom de la

science, ce serait trahir la raison elle-même, fille du Verbe, ce serait briser le lien essentiel qui l'unit à la vérité; aussi une impitoyable logique précipite-t-elle sur la pente du scepticisme les contempteurs de la certitude surnaturelle: pour s'être refusés à la Foi ils sont condamnés à se refuser à l'évidence, et les honteuses débauches d'une raison en délire, viennent providentiellement venger l'honneur de notre Foi.

Maintenant, en dehors de son enseignement infaillible, dans la sphère subordonnée des sciences rationnelles, l'Église offre, en raison même de son étroite et intime liaison avec le Verbe incarné dont elle est l'Épouse et l'organe sur cette terre, d'incomparables garanties: puisque toute vérité, même dans l'ordre purement naturel, n'est radicalement qu'une manifestation plus ou moins complète du Verbe, la conséquence nécessaire, c'est qu'à mesure que l'union surnaturelle avec Lui est plus entière et plus parfaite, à mesure aussi l'intelligence, qui conserve malgré son élévation aux hauteurs de la foi sa substantielle unité, se développe et s'illumine dans toute son étendue, en sorte que les clartés supérieures du monde surnaturel venant à se refléter sur les clartés inférieures du monde de la nature, apportent à cette intelligence des lumières nouvelles et lui permettent d'entrevoir, et parfois d'embrasser des horizons inconnus. Voilà la raison première de l'incontestable, de l'éclatante supériorité philosophique du moyen-âge sur l'âge moderne; les sciences physiques, c'est-à-dire les sciences qui se consacrent à l'étude des phénomènes matériels ont incontestablement progressé, il est vrai, du moins dans leur partie expérimentale; mais cet incontestable progrès est trop largement payé par la non moins incontestable dégénérescence des études vraiment philosophiques; aussi, aujourd'hui la vraie science, celle des principes et des causes, n'hésite-t-elle pas à abandonner toutes les théories nouvelles pour aller demander aux maîtres du moyen-âge, et avant tous, à l'Ange de l'École, le dernier mot de la métaphysique et de la psychologie; ah! c'est que la foi fut l'illuminatrice de leur science, l'inspiratrice de leur génie; ils demeurent nos maîtres, et le

progrès philosophique, aujourd'hui, quoiqu'en puissent penser les profonds penseurs de l'Université gouvernementale, c'est la rétrogradation, c'est le retour aux enseignements du passé.

Un docte religieux rencontrait, il y a quelques années, dans une réunion scientifique, le représentant le plus illustre de l'éclectisme moderne, le célèbre Cousin : le professeur l'aborde avec un empressement marqué : Mon Père, je viens de faire une découverte; imaginez qu'en parcourant à l'étalage d'un bouquiniste quelques vieux livres, je suis tombé sur un ouvrage philosophique d'une très-grande valeur; je vous prie de croire, mon Père, qu'il y a là des choses prodigieuses et que, vous et moi, nous aurions à y apprendre. Le nom de cet auteur, demande le religieux? Mais, si j'ai bonne mémoire, répond Cousin, ce doit être Anselme, saint Anselme, un archevêque de Cantorbéry, au XII[e] siècle. Oh! alors, reprit le Père en souriant, je comprends votre admiration, je connaissais depuis longtemps l'œuvre que vous venez de découvrir, et je partage entièrement votre manière de voir sur sa grande valeur!!!

Or, ce n'est pas uniquement à ce point de vue que nous soutenons l'incomparable supériorité de l'Église dans l'enseignement des sciences naturelles elles-mêmes; sans doute, c'est là le point de départ, le principe radical de cette prééminence; néanmoins, en dehors de ces relations intimes avec le Verbe incarné, vérité souveraine et totale, l'Église présente de non moins merveilleuses garanties; n'a-t-elle pas, en effet, avec les certitudes de sa foi, les principes qui dominent toute science; ne possède-t-elle pas, avec cette connaissance de la fin dernière, qui seule peut donner la vraie direction, cette incomparable, cette merveilleuse synthèse, qui s'appelle la révélation, la science supérieure et infaillible de l'homme, du monde et de Dieu?

Mais cette aptitude suprême de l'Église catholique ressortirait plus éclatante encore, si nous voulions étudier ici les garanties spéciales et absolument uniques qu'offrent et l'admirable organisation de sa hiérarchie enseignante, et le dévouement de ses prêtres et de ses congrégations religieuses,

dévouement puisé à ces hauteurs où la force humaine, en quelque sorte divinisée, ne connaît plus aucune défaillance et au besoin sait se sacrifier au devoir; et cette virginité, loi absolue du corps enseignant dans l'Église, qui suffirait à elle seule pour donner à ses maîtres une écrasante supériorité au point de vue de la *science* comme au point de vue de l'*enseignement:* en un mot, l'Église, et l'Église seule, se présente à l'humanité, dans sa constitution intime, dans sa surnaturelle vitalité, dans sa puissante législation comme l'éducatrice et la maîtresse providentielle du monde; son histoire d'ailleurs démontre avec une incontestable évidence qu'elle fut toujours à la hauteur de sa grande mission, les succès quotidiens de son enseignement, malgré les mille entraves d'une légalité jalouse et d'une rivalité sans pudeur, imposent, aujourd'hui encore, à tout esprit vraiment impartial, la conviction que cette Église catholique n'a rien perdu de sa primitive vigueur, et qu'au XIXe comme au XIIIe siècle, elle est et demeure la vraie et pleine lumière des intelligences, le soleil du monde des âmes.

On rencontre malheureusement aujourd'hui des catholiques qui, tout en admettant, tout en proclamant l'incontestable supériorité de l'Église, en matière d'éducation, affirment tout au moins *pratiquement* son infériorité en matière d'*enseignement scientifique*; aussi, que de fois n'avons-nous pas entendu des parents chrétiens nous dire : Je veux sauver la foi et les mœurs de mon enfant, je vais le confier à une maison chrétienne; mais, comme l'enseignement du lycée, de l'Université d'État est seul à la hauteur de la science contemporaine je veux que cet enfant suive les cours du lycée ou de l'Université. Eh bien, nous protestons énergiquement contre un pareil système; non, l'Église n'accepte pas, et n'acceptera jamais cette infériorité: en réalité, elle est, *par nature*, le meilleur, le plus *docte* des maîtres dans le domaine des *sciences,* comme elle est le maître unique et infaillible dans le domaine de la révélation : Comparez les établissements d'enseignement *primaire* et *secondaire;* comparez les examens, les succès, et, malgré la criminelle dépendance où la Révo-

lution a placé l'Église vis-à-vis de l'État, malgré les priviléges vraiment odieux prodigués à l'enseignement universitaire, vous constaterez cette évidente supériorité. Attendez maintenant quelques années, et nous vous inviterons à comparer aux universités laïques les universités naissantes. D'ailleurs la meilleure preuve de cette prééminence, c'est la terreur qu'inspire à tous ces universitaires l'apparition des Facultés catholiques ; c'est là un aveu précieux à recueillir, on ne tremble que devant une supériorité.

Arrêtons-nous donc à cette indiscutable conclusion : l'Église, maîtresse *exclusive* dans l'ordre des vérités surnaturelles, possède, dans le domaine des vérités rationnelles en dehors de sa puissance suprême de direction, d'ordination et de contrôle, une *science vraiment supérieure* et nne incomparable fécondité, en sorte que l'*idéal* du Magistère, c'est dans toute la force du terme l'Église enseignante, l'Église *seule* maîtresse des intelligences. Nous ne voulons certes pas nier la *légitimité* des enseignements humains dans l'ordre des sciences rationnelles : mais, d'une part, nous nions absolument leur indépendance, et nous affirmons, d'autre part, que dans les *mêmes circonstances*, dans une *situation identique,* l'enseignement congréganiste, pour nous servir de l'expression consacrée, l'emportera toujours sur l'enseignement laïque. Nous croyons, en un mot, que les intérêts bien entendus de la vraie science, réclament impérieusement la diffusion de l'enseignement par l'Église, et notre plus vif désir, c'est la réalisation pleine et entière du vœu si énergiquement exprimé par la devise de cette Revue : Mort à l'Université d'État : *Delenda Carthago.*

MARIE-AUGUSTIN,

des Augustins de l'Assomption.

LA POÉSIE DANS L'ÉGLISE.

Messieurs,

Nous avons parlé jusqu'à présent d'une poésie toute divine dans son inspiration. Dès aujourd'hui, nous sommes obligés d'entrer sur un terrain nouveau. L'inspiration persiste, puisqu'il n'y a point de poésie sans elle; mais cette inspiration change de caractère. Permettez-moi quelques explications préliminaires, qui pourront vous faire saisir mieux encore la révolution profonde opérée dans la poésie par le Christianisme, et les différentes phases historiques de ce chant de l'Incarnation, dont Jésus-Christ lui-même est le premier et éternel poëte.

Dans un sens large, dit la théologie (1), l'inspiration est l'action d'un être supérieur sur l'esprit humain. Dans un sens plus strict, elle est l'influence qu'exerce l'Esprit divin sur l'esprit humain, pour produire en lui les effets spirituels et moraux conformes au plan providentiel. C'est pourquoi l'histoire de l'inspiration marche de pair avec la révélation historique et le développement du règne de Dieu sur la terre.

Si l'on envisage le fait de l'inspiration en lui-même, on y remarque deux éléments : l'action de l'être supérieur qui excite, qui stimule, qui détermine l'être inférieur, et l'acceptation passive par celui-ci de cette motion surnaturelle. En effet, l'homme peut repousser le mouvement qui lui vient d'en haut : *Pour vous, comme vos pères,* dit saint Pierre aux

(1) De Drey, dans le *Dictionnaire de théologie* de Wetzer, et Welte, art. *Inspiration.*

Juifs (1), *vous ne faites que résister à l'Esprit-Saint.* Ὑμεῖς ἀεὶ τῷ Πνεύματι τῷ ἁγίῳ ἀντιπίπτετε.

L'inspiration, en tant que motion de l'Esprit divin dans l'homme, est la continuation de l'acte par lequel Dieu, dès l'origine, insuffla son esprit dans l'homme notre premier père, lui donna une âme vivante et traça dans tout son être quelque chose de son image. Ainsi, l'acte même de la création établit entre l'esprit humain et l'Esprit de Dieu une alliance primordiale ; et l'acte de la conservation maintient cette affinité, malgré tous les obscurcissements de notre intelligence, dans un perpétuel exercice.

Chaque fois que l'homme regarde au-dessus de lui-même et s'élève par un moyen quelconque à la pensée de son Créateur, il entre en rapport avec l'Esprit de Dieu, qui est lui-même le premier agent de son acte. L'inspiration ainsi comprise est donc un phénomène naturel et quotidien, que nous avons rencontré dans l'antiquité païenne, que nous voyons, même aux époques les plus incrédules, surnager dans le grand naufrage de la foi. Mais aussi longtemps que l'inspiration reste naturelle, elle n'implique qu'une certitude purement humaine. L'Esprit divin qui touche les âmes leur laisse toute leur faiblesse et toute leur mobilité, et de là viennent les doutes, les hésitations, les erreurs de la poésie profane. L'inspiration est assez puissante pour colorer son langage, pour vivifier son harmonie : « Elle est belle, s'écriait Mgr Cœur, elle est belle, la parole humaine, lorsqu'elle ouvre devant nos pas les larges horizons et devant nos yeux les espaces du firmament ; elle est belle, la parole humaine, mais ce n'est pas la voix de l'infini, elle ne découvre pas les secrets de l'empire éternel. » Dieu, qui lui a montré dans la création les reflets de sa beauté, ne l'a pas admise dans le sanctuaire de ses révélations plus intimes.

Aussi, Messieurs, l'inspiration proprement dite est un fait surnaturel, essentiellement distinct de l'inspiration profane.

(1) *Act. Apost.*, VII, 51.

Si nous avons pu, dans notre dernière conférence, comparer ces deux sortes d'inspirations, c'était sous le bénéfice des explications qui devaient suivre. Mais quelles seront les phases de cette inspiration proprement dite? Quelle sera son histoire?

A l'origine (1), la Providence, faisant l'éducation de l'humanité par la révélation, lui communiqua ses inspirations par des moyens sensibles ou analogues aux perceptions des sens. Nous avons vu quel pouvait être l'hymne de notre premier père sortant des mains du Créateur. Le péché modifia et altéra nécessairement les rapports de l'humanité avec son Dieu. Peu à peu la perversion devint générale: une seule famille, restée fidèle, reçut les déclarations divines, l'annonce prophétique du châtiment qui allait régénérer le monde dans les eaux du déluge. Telle est l'inspiration patriarcale. Puis, Dieu se choisit un peuple, un peuple qui est tout entier enfant du miracle, un peuple où l'inspiration surnaturelle se poursuit par intermittences, comme une succession de lumières de plus en plus vives. Puis l'inspiration s'arrête devant une révélation plus sublime. C'est Dieu, l'inspirateur lui-même, qui s'est montré dans la chair et qui commence une poésie nouvelle. Pour répandre parmi les peuples l'inspiration de son Évangile, il fait choix des Apôtres. Il promet à leur prédication une assistance suprême. Voilà la poésie apostolique, que nous avons étudiée dans notre dernière conférence.

Mais il est évident, Messieurs, et j'emprunte toute cette théorie de l'inspiration au Cardinal de Westminster (2), il est évident que l'entière révélation du Christianisme, dans sa partie poétique comme dans toute autre, a été donnée par l'Esprit de Dieu, a été prêchée, crue et adorée parmi les nations du monde, avant que le Nouveau Testament n'existât. La connaissance de la beauté de Dieu, l'hymne du Verbe Incarné, de la grâce et des sacrements préexistait aux Évangiles eux-

(1) De Drey, *ibid.*
(2) Mgr Manning, *Mission temporelle du Saint-Esprit.*

mêmes. Les Apôtres s'en allaient à travers les peuples prêchant avant d'écrire, et cette prédication verbale était inspirée, comme leurs livres devaient l'être plus tard. Il y avait, en effet, dans l'assemblée des fidèles, une personne divine illuminant à la fois le prédicateur et le néophyte. C'est l'Église elle-même, qui était l'Évangile parfait et primitif, et elle portait, sur la table vivante de son cœur, l'image de la beauté divine tracée par l'Esprit-Saint, par Celui qui est le doigt de la main droite du Père, *Digitus paternæ dexteræ*. Je reste dans l'Orient, Messieurs, et c'est là que je cherche mes témoins. Saint Irénée, le disciple de saint Polycarpe, qui vint apporter sur notre terre des Gaules les purs enseignements de Smyrne et d'Éphèse, saint Irénée trace le parallèle de la première création et de la seconde, de l'ancienne et de la nouvelle poésie : « Notre foi, dit-il (1), nous la recevons de l'Église, et l'Église la reçoit elle-même de l'Esprit divin, comme un don excellent placé dans un vase précieux. Ce don répand toujours ses purs parfums, qui donnent éternellement au vase qui le renferme une nouvelle beauté. Le don de Dieu est confié à l'Église, comme le souffle vital fut communiqué au premier homme, afin que tous les membres qui participeraient à cette inspiration fussent animés de la vie. Et ainsi est accordée la communication du Christ; c'est-à-dire du Saint-Esprit, les prémices de l'immortalité, la confirmation de la foi, la route lumineuse qui conduit vers Jérusalem. Là où est l'Église, là est aussi l'Esprit de Dieu, et où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église, là est toute grâce et toute inspiration. »

Mais cette poésie divine de l'Église était-elle chantée à haute voix? Est-elle restée dans les monuments de la tradi-

(1) Fidem perceptam ab Ecclesia custodimus, et quæ semper a spiritu Dei, quasi in vase bono eximium quoddam depositum juvenescens, et juvenescere faciens ipsum vas in quo est. Hoc enim Ecclesiæ creditum est Dei munus, quemadmodum ad inspirationem plasmationi, ad hoc ut omnia membra percipientia vivificentur : et in eo disposita est communicatio Christi, id est Spiritus sanctus, arrha incorruptelæ, et confirmatio fidei nostræ et scala ascensionis ad Deum..... Ubi enim Ecclesia, ibi et Spiritus Dei; et ubi Spiritus Dei, illic Ecclesia, et omnis gratia : Spiritus autem veritas. (Iren. *cont. hæres.*, lib. III, c. XXIV. *Patrol. gr.*, t. VII, c. 966.)

tion ? Ce que j'avance paraîtra paradoxal, et pourtant je n'hésite pas à répondre : l'hymne du Christ se perpétue, « sans rupture et sans langueur » (1), par l'hymne de l'Église. Tout comme le Verbe chante son Père éternellement dans le sein de la Trinité, ainsi l'Église chante le Christ ; elle est, comme lui, verbe, discours, parole, cantique. A dater du jour où elle commença son hymne, elle ne peut ni se taire, ni se contredire. Pas une note ne se détache de cet harmonieux concert. La modulation la plus chétive en apparence est encore une révélation de la beauté que la terre n'aurait pu découvrir. L'Église est le cantique du Verbe, comme le Verbe est le cantique du Père ; elle est l'esprit de l'humanité régénérée dans le Christ, comme son divin Époux est l'Esprit de Dieu. Elle est, à la fois et perpétuellement, inspirée et inspiratrice. Messieurs, l'Église possède une poésie divine ; elle conserve dans le monde les divines inspirations, telle est la proposition que je veux établir dans cette conférence.

J'emprunterai mes raisons aux Docteurs de l'Église d'Orient; et si ma thèse vous semble trop générale, je vous dirai, Messieurs, qu'en présence des préjugés de la littérature moderne, il faut établir sur les plus larges bases l'édifice de l'esthétique chrétienne. Les païens et la Renaissance qui adorait leurs exemples nous ont fait une poésie étroite et mesquine sur le modèle des temples grecs. Il nous faut donner le grand air du Christianisme à cette enceinte rétrécie ; il faut élever ces colonnes au-dessus des chapiteaux qui les écrasent, et leur ouvrir les larges ogives de nos horizons catholiques ; il faut suspendre cette voûte à des hauteurs plus sublimes ; il faut lancer ce lourd portail à travers l'espace pour en faire une flèche majestueuse qui domine les nuages et reporte vers le Ciel les harmonies qu'il a apprises à la terre. La poésie de l'Église est immense comme elle-même ; elle est au-dessus des vaines formules de l'antiquité et de tous les arts poétiques qui prétendent gouverner l'inspiration divine. L'Esprit souffle où

(1) Mgr Berteaud, *Lettre pastorale sur l'Eglise*, p. 12.

il veut et comme il veut, et partout où il souffle, l'image de la Beauté éternelle se dégage spontanée et lumineuse, ou bien encore, cette source de vie jaillit librement de la colline de son choix, en laissant l'orgueilleuse montagne desséchée et aride. Elle jaillit autrefois du rocher du Calvaire, infiniment plus pure que des cimes du Liban et des sublimes plateaux de l'Arménie. Cette source de poésie, Messieurs, elle est une dans l'Église, parce qu'elle est le symbole de son unité; elle est une comme son dogme, une comme sa morale, une comme son histoire, une comme son culte et sa prière; c'est la source unique du Paradis terrestre, qui donne naissance à quatre grands fleuves. Étudions, Messieurs, ces divers courants de la poésie de l'Église, voyons comme cette poésie du dogme est grande et lumineuse, comme ce chant de la morale évangélique est pur et suave, comme cet hymne de la lutte avec les temps est héroïque et triomphal, comme ces cantiques de la liturgie sont immuables et immortels! Cette poésie est la nôtre aujourd'hui, comme elle était celle de l'Orient aux premiers temps du Christianisme, et elle appartenait à l'Orient dès l'origine, telle qu'elle nous appartient encore.

II.

Oui, comme elle est grande et lumineuse cette poésie de la doctrine! Voyez, Messieurs, dans ses rapports avec la raison, combien la foi est puissante et audacieuse! *Certain que l'objet de sa croyance est inexpugnable, le chrétien est possédé du besoin de la glorifier par les épreuves les plus hardies. Il est sûr d'avance que toute science est en accord parfait avec la vérité qu'il tient de Dieu.* Il explore en liberté ces domaines scientifiques qu'on prétend lui être inaccessibles. *Chaque course qu'il y achève est un triomphe.* Qu'a-t-il à craindre? Terre et ciel ont été bâtis par l'auteur de sa foi. *Dieu n'a pas mis aux flancs de la création des ironies à son Église; il n'a semé l'insulte ni sous ses pieds, ni sur sa tête.* La science peut creuser les profondeurs et pénétrer les firmaments; dans tout l'univers, elle ne peut

rien trouver d'hostile au dogme catholique. Le chrétien en est convaincu, et *en acceptant le joug splendide de la croyance, il marche d'une allure audacieuse à travers les mystères qui l'entourent. Les axiomes, les lois, les faits intellectuels, les faits de l'ordre physique, tout est un fragment d'hymne en l'honneur de son symbole. Il a donc hâte de ramasser ces notes éparses. L'homme de simple raison n'a pas cette forte quiétude et ces infaillibles espérances.* Au lieu d'un symbole, il n'a que des systèmes, et les systèmes se brisent plus facilement qu'un arbrisseau dans l'orage. *Mais le symbole catholique ne peut pas mourir. Il vit de la vie de Dieu, dont il est la pensée; les idées humaines se reforment sur ses lignes sévères, les faits incompris s'expliquent aux lueurs qu'il projette, et la création tout entière s'incline pour recevoir ses lois des lèvres harmonieuses de l'Église* (1).

Et si nous considérons la doctrine dans sa poésie objective, la science n'avait que le vestige de la Beauté divine, la foi de l'Église en a l'essence même. Quand Dieu crée le monde, il se manifeste sans doute, il met partout son doigt énergique et incomparable. Un système d'êtres finis le démontre et le chante. Mais si le monde raconte sa gloire, si rien ne se tait sur ses splendeurs éternelles, pourtant on ne trouvera son essence infinie nulle part dans la nature, ni dans les détails, ni dans l'ensemble. L'essence de Dieu ne peut être mise dans une création, si riche qu'on la suppose; elle demeure en son lointain mystère. La science, encore une fois, ne voit que les vestiges de Dieu, elle en délibère conformément aux lois de l'intelligence humaine; elle arrive à des conclusions plus ou moins sûres, plus ou moins hésitantes. Certes, son objet est vaste et sublime; mais il est borné de toutes parts. Or, le même Dieu qui étale la preuve de son être d'une façon si éclatante dans la création, a décidé de se surpasser dans un autre ordre, celui de la foi. Ici, *ce ne sont plus des signes, des chiffres d'or, des voix mélodieuses :* c'est l'essence elle-même en son infinité, en sa beauté substantielle et vivante, qui est descen-

(1) Mgr Berteaud. *Lettres pastorales sur la foi, sur l'Église.* Passim.

due, s'offrant comme objet de la connaissance. Les traductions sont écartées, l'interprétation par le fini a cessé. Dieu ne trouve rien hors de lui qui le chante dignement, il vient lui-même. Telle qu'il connaît sa beauté, sans texte étranger et débile, il se fait connaître. Il avait jeté son œuvre aux recherches de la science, il révèle son essence suprême aux contemplations de la foi.

Ils peuvent venir maintenant, les poëtes ! ou plutôt ils vont naître du sein fécond de l'Église. Leur mère leur prêtera ses inspirations, elle offrira à leur génie des visions ineffables, elle leur apportera l'appui de sa voix et ils chanteront avec elle les illuminations des sacrements et les splendeurs des mystères. Ses poëtes, ce seront les Docteurs et les Pères des Conciles et les Pontifes infaillibles. Les entendez-vous? C'est Grégoire de Nazianze, qui chante contre Eunomius l'hymne du Saint-Esprit; c'est Jean de Damas, qui fait retentir dans le palais des Califes les cantiques de l'Église; c'est le patriarche Sophrone, qui renouvelle dans ses odes, à l'ombre des oliviers de Gethsémani, les harmonies des Prophètes. Et souvent ils se réunissent, ces poëtes de la foi, pour chanter ensemble la promulgation nouvelle des antiques croyances : Athanase commence le chœur, et la voix de l'Occident se marie à sa voix dans un accord unanime; Cyrille célèbre les louanges de Marie à Éphèse, et Célestin répond, de sa bouche infaillible, à l'autre extrémité du monde. Car Pierre a publié avant tous la substance du divin poëme : *Tu es Christus, filius Dei vivi.* Dans cette simple assertion de la Beauté éternelle, Pierre a renfermé toutes les pures lumières qui doivent éclairer les chemins du temps. Les grotesques laideurs qui s'agitent dans les ténèbres de l'hérésie disparaissent au Soleil de la beauté dont Pierre nous envoie les rayons, et c'est ainsi que le Vicaire du Christ, premier adorateur de sa beauté divine, devient à son tour le poëte immortel (1).

(1) Mgr Berteaud. *Lettre pastorale sur l'Eglise*, p. 24.

III.

La morale de l'Église est également toute remplie d'une poésie pure et suave. La fleur de virginité, dit S. Jean Chrysostome, est le vêtement de l'Église. Elle en fit, dès l'origine, la parure du sanctuaire, la condition du sacerdoce, et ne confia qu'à elle l'apostolat et la charité. Un cœur vidé sans cesse, par les canaux des sens, dans les ivresses du plaisir, peut-il comprendre le prix des âmes, le cœur de Jésus-Christ et ses sublimes angoisses?

« Partout, dit Mgr Gerbet, même aux époques de la plus grande dissolution des mœurs, la conscience humaine a reconnu dans la continence parfaite le *mens divinior* de la sainteté. De même que la poésie est une éloquence plus divine, la virginité, qui élève l'homme au-dessus des sens, est comme la poésie sacrée de la vertu..... Le genre humain doit avoir son élite. Que des sophistes s'enorgueillissent à l'écart d'être étrangers à ce respect pour la virginité : est-ce qu'il y a lieu d'être bien fier de ne pas sentir l'ordre moral comme tous les peuples l'ont senti? Si à l'aspect du lys des champs, symbole de la pureté, leurs yeux recevaient des sensations contraires aux sensations communes, ils croiraient que leurs yeux sont malades. Cette discordance vicieuse change-t-elle de caractère, parce qu'elle affecte le sentiment, ce regard de l'âme? (1) »

Ainsi la virginité est la fleur de la poésie chrétienne. L'Église l'imposait à ses lévites; et dans ce triste Orient, où le sensualisme débordait de toutes parts, pour être chaste, il fallait une force héroïque. C'était la préparation du martyre, et combien de jeunes filles scellèrent de leur sang leur alliance avec leur divin Époux. Elles allaient au supplice le sourire sur les lèvres, comme d'heureuses fiancées à l'autel qui vont ratifier leur bonheur, et la poésie s'échappait de leurs lèvres avec leurs âmes sur les ailes du saint Amour.

Voyez encore ces innombrables poëtes qui peuplent les solitudes. La terre d'Égypte, qui avait donné asile à Jésus fugitif,

(1) Gerbet. *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique* p. 121.

conservait, sur ses montagnes et sur les rivages de son fleuve, les inspirations puissantes de la divine Enfance. Le poëme de Jésus-Christ retentit dans la Thébaïde, les déserts se couvrent de monastères, où se chante sans cesse le cantique de l'Église. « Le ciel étincelant d'étoiles, dit S. Jean Chrysostome (1), attire moins mes regards que cette solitude d'Égypte avec ses harmonieuses oasis de la prière. » Et Chrysostome lui-même subit l'influence des grands exemples, il s'enfuit d'Antioche vers le Casius, *ce mont du soleil, émaillé de cellules comme une prairie parsemée de fleurs* (2). Trois heures avant que le jour illuminât la plaine, l'anachorète saluait l'aurore du haut de sa montagne, il entonnait (3) l'hymne des Anges : *Gloire à Dieu, paix à la terre, bonne volonté aux hommes!* ou le cantique de David : *Il est bon de louer le Seigneur, et de chanter votre nom, ô Dieu très-haut! Il est bon de célébrer votre miséricorde durant le jour et votre vérité durant la nuit. Vos merveilles m'ont pénétré de joie, et j'ai tressailli devant l'œuvre de vos mains. Qu'elles sont magnifiques, vos œuvres, ô mon Dieu! Que vos pensées sont profondes!*

La prière durait ainsi jusqu'au plein jour. Puis chaque heure commençait par le chant d'un hymne ou d'un psaume, la sainte poésie se mêlait à tous les travaux, et le désert ressemblait à un temple où la louange de Dieu ne s'endort jamais dans le silence. Le repas du soir finissait par cet hymne que Chrysostome nous a conservé :

Béni soit le Dieu qui me nourrit depuis ma jeunesse, le Dieu qui donne à toute chair son aliment! Remplissez notre cœur de joie et d'allégresse, afin que, toujours maîtres de nous-mêmes, nous abondions en toute bonne œuvre en Jésus-Christ Notre Seigneur; au Christ, à vous, au Saint-Esprit appartiennent la

(1) Οὐχ οὕτως ἐστὶ λαμπρὸς ὁ οὐρανὸς τῷ ποικίλῳ τῶν ἄστρων χορῷ, ὡς ἡ ἔρημος Αἰγύπτου, τὰς σκηνὰς πανταχόθεν ἡμῖν δεικνύουσα τῶν μοναχῶν. (*Matth. Hom.* VIII. Edit. Gaume, t. VII, p. 147.)

(2) THÉODORET. Τὸ ὄρος ἅπαν ἐκεῖνο τὸ ἱερὸν τῶν θείων τούτων λειμώνων καὶ εὐωδῶν ἀνθέων ἐπλήρωσαν. (*Rel. Hist. de Eusebio.* Edit. Migne, t. LXXXII, c. 1,352.)

(3) S. J. Chrys., *Matth. Hom.* LXVIII *al* LXIX, p. 760.

gloire, l'honneur, l'empire dans tous les siècles. Amen. Gloire à vous, ô Seigneur ! Gloire à vous, ô Saint ! Gloire à vous, ô Roi ! qui nous donnez notre pain dans une joie pure. Remplissez-nous de l'Esprit-Saint, afin que nous trouvions grâce devant vos yeux, afin que nous ne soyons pas couverts de honte, lorsque vous rendrez à chacun selon ses œuvres (1) ». Après l'action de grâces, l'un prenait Isaïe, l'autre S. Paul ; ils s'entretenaient avec ces grandes âmes, « cueillant sans efforts, dit Chrysostome, le miel délicieux de ces fleurs divines ».

Quelques-uns conversaient entre eux et se communiquaient mutuellement les inspirations du jour. On laissait alors éclater l'admiration longtemps contenue pour les œuvres du Créateur, sous le ciel lumineux de la Syrie, dans le recueillement profond de la montagne. C'était une assemblée de sages délibérant avec sérénité sur Dieu, sur le monde, sur les choses visibles et invisibles, sur la vileté de la vie présente, sur la grandeur de la vie future ; hommes surhumains, ressuscités, pour ainsi dire, avant la mort et plus semblables aux habitants de l'éternité qu'à ceux du temps ; *fantômes vénérables, enveloppes d'une vapeur*

(1) Nous donnons en note le texte de cette belle prière avec le court commentaire de S. Jean Chrysostome. Ce passage pourra ainsi servir de version grecque dans les classes élémentaires :

Οἱ Μοναχοὶ, μετὰ τὸ ἀριστοποιήσασθαι, μᾶλλον δὲ μετὰ τὸ δεῖπνον (ἄριστον γὰρ οὐκ ἴσασί ποτε · καὶ γὰρ ἴσασιν ὅτι πένθους ὁ παρὼν καιρὸς καὶ νηστείας), μετὰ τὸ δεῖπνον τοίνυν λέγοντές τινας εὐχαριστηρίους ὕμνους εἰς τὸν Θεὸν, καὶ ταύτης μέμνηνται τῆς φωνῆς. Καὶ εἰ βούλεσθε καὶ αὐτῶν ἀκοῦσαι τὸν ὕμνον, ἵνα καὶ αυτοὶ λέγητε συνεχῶς, πᾶσαν ὑμῖν ἀπαγγελῶ τὴν ᾠδὴν ἐκείνην τὴν ἱεράν. Ἔχει τοίνυν τὰ ῥήματα αὐτῆς οὕτως ·

Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς ὁ τρέφων με ἐκ νεότητός μου, ὁ διδοὺς τροφὴν πάσῃ σαρκί · πλήρωσον χαρᾶς καὶ εὐφροσύνης τὰς καρδίας ἡμῶν, ἵνα πάντοτε πᾶσαν αὐτάρκειαν ἔχοντες περισσεύωμεν εἰς πᾶν ἔργον ἀγαθὸν ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν, μεθ οὗ σοι δόξα, τιμὴ καὶ κράτος σὺν ἁγίῳ Πνεύματι εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

Δόξα σοι, Κύριε. Δόξα σοι, Ἅγιε. Δόξα σοι, Βασιλεῦ, ὅτι ἔδωκας ἡμῖν βρώματα εἰς εὐφροσύνην. Πλήρωσον ἡμᾶς Πνεύματος ἁγίου, ἵνα εὑρεθῶμεν ἐνώπιόν σου εὐαρεστοῦντες, καὶ μὴ αἰσχυνόμενοι, ὅτε ἀποδίδως ἑκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ.

Πάντα μὲν οὖν ἄξιον θαυμάσαι τὸν ὕμνον τοῦτον, μάλιστα δὲ τουτὶ τὸ τέλος. Ἐπειδὴ γὰρ ἡ τράπεζα καὶ ἡ τροφὴ διαχέειν εἴωθε καὶ βαρύνειν, καθάπερ τινὰ χαλινὸν τὴν ῥῆσιν ταύτην ἐπιτιθέασι τῇ ψυχῇ παρὰ τὸν καιρὸν τῆς ἀνέσεως, τοῦ καιροῦ τῆς κρίσεως αὐτὴν ἀναμιμνήσκοντες.

(Chrys. *in Matth. hom. LV, al. LVI.* Edit. Gaume, VII, p. 631.

(2) Τὰς μελίττας καὶ αὐτοὶ μιμούμενοι, περιΐπτανται τοῖς κηρίοις τῶν ἁγίων βιβλίων, πολλὴν ἐντεῦθεν δρεπόμενοι τὴν ἡδονήν.

(Hom. LXVIII al. LXIX, p. 763.)

lumineuse, et prêts à quitter la terre avec ce dernier rayon de soleil qui éclairait leurs visages transfigurés et les grandes scènes de la nature environnante (1).

La journée finissait par l'hymne du soir, dont nous parlerons bientôt : *Lumière joyeuse de la sainte gloire...*

D'écho en écho, de montagne en montagne, le vent redisait à la nuit les prières monastiques, l'aurore du lendemain en recueillait les derniers murmures, et la poésie de l'Église retentissait ainsi dans le silence des solitudes.

Mais une poésie plus intime résonne au fond du cœur chrétien, ce n'est pas un bruit de paroles, mais un chant silencieux comme celui des sphères célestes. L'oreille n'entend rien, mais elle soupçonne une harmonie mystérieuse dont l'âme est la lyre.

« Considéré dans son principe subjectif, dit Mgr Darboy, le mysticisme est un soupir plein de regret et d'amour que nous poussons vers les cieux perdus, mais espérés. C'est le souvenir mélancolique que l'homme emporta de l'Éden, et que Dieu daigne nous laisser dans l'exil pour ramener vers la patrie notre pensée et nos vœux. De là vient qu'en passant par cette blessure qui fut faite à notre cœur, toutes les joies terrestres se revêtent d'amertume et d'ennui, et que nous traversons la vie avec cette plénitude de douleur que nulle langue mortelle ne saurait exprimer. De là vient encore que, dans les grands spectacles de la nature qui nous élèvent au-dessus des réalités grossières, il y a comme une voix douce et triste qui nous entretient de Dieu, de la vanité du temps présent et d'un meilleur avenir. De là vient surtout que, parmi les fêtes et les enseignements de la religion, parmi les pratiques sacramentelles que Jésus-Christ a instituées, il s'opère dans l'âme un renversement mystérieux par où sont réputées fausses et amères les choses du temps, et véritables et suaves celles de l'éternité. Mais cette révélation, lointain écho des hymnes du Paradis, n'arrive qu'à l'oreille des cœurs purs, et ceux-là ne l'entendent pas qui sont étourdis par le tumulte d'une journée impie et par les entraînements du crime, ou même par les frivolités d'une vie mondaine et distraite.

« D'un autre côté, le principe objectif, la cause créatrice du sentiment mystique, c'est Dieu qui le fait naître dans l'âme de l'homme d'un rayon de lumière et d'amour surnaturels, et qui de la sorte ap-

(1) L'abbé Martin, *S. Jean Chrysostome, ses œuvres et son siècle*, t. I, p. 134.

pelle et attire en son sein les créatures exposées aux sollicitations des sens et aux séductions de la terre. Partie d'une source si pure, cette grâce du mysticisme ne saurait tendre à égarer l'homme; peut-être même semblerait-il tout d'abord qu'on ne dût pas oser tracer à ce fleuve un cours fixe et régulier; car il n'y a rien de spontané, de noble et d'indépendant comme l'amour divin. Mais l'homme abuse souvent de sa liberté pour altérer et corrompre les meilleures choses. Bon comme tous les sentiments que Dieu met dans notre âme, le mysticisme peut être mal compris et mal appliqué. Vivant et énergique comme tout ce qui jaillit du cœur, il peut dégénérer en exaltation délirante. Arbre fécond, il faut le cultiver avec amour, mais avec intelligence, de peur que sa sève divine ne se perde en productions inutiles ou funestes (1) ».

Poésie profonde du cœur, il faut lui laisser chanter ses hymnes inspirés, mais en même temps le mettre d'accord avec la grande poésie de l'Église, qui dirige le concert même des Anges. Le mysticisme n'avait pas attendu S. Denys l'Aréopagite pour faire entendre sa voix au cœur de l'homme; il avait charmé les longs jours des Patriarches et fortifié la foi des Prophètes. Il avait eu sa plus haute expression pratique dans la vie mortelle, et sa plus haute expression doctrinale dans les enseignements du Seigneur. Il remplit la sainte âme des Apôtres, et la parole évangélique en dispersa les précieux échos parmi les nations de la terre (2). Mais Dieu voulut que, dès l'origine de l'Église, le mysticisme trouvât son poëte, et il inspira à un philosophe d'Athènes, un ancien archonte, un membre de l'Aréopage, les lois de ce cantique que la grâce chante dans le sanctuaire du cœur.

« Au nom de S. Denys se rattache la longue chaîne des maîtres de la vie spirituelle. C'est de ses livres, comme d'un ardent foyer, que jaillissent tous ces feux à la lueur desquels les chrétiens, même du temps présent, sont guidés par leurs chefs dans les sentiers de la perfection. Il a laissé fortement empreinte la trace de son essor vers les réalités célestes; il a transmis aux hommes des âges postérieurs le secret de son intuition si profonde; il a, pour ainsi dire, armé l'œil des contemplatifs d'instruments délicats et puissants. Du haut de ses ensei-

(1) Darboy, *Œuvres de S. Denys l'Aréopagite*, introd. p. CLIX.
(2) *Ibid.*, p. CLXI.

gnements, comme d'un observatoire élevé, ils ont pu mesurer l'étendue des cieux spirituels et voir comment toutes les vérités, soleils intelligibles, gravitent autour du soleil de la Vérité suprême et incréée. Dans l'enivrement des spectacles que leur avait préparés le maître, initié par S. Paul aux arcanes du monde supérieur, ils ont puisé l'inspiration mystique et le sublime délire de leur amour. C'est en descendant de ces régions, hélas! si peu explorées aujourd'hui, et en se retrouvant dans l'exil de cette terre, que leur grande âme déchirée laissait échapper d'ardents soupirs et des gémissements inconsolables, et le nom de la patrie, en tombant de leurs lèvres alors, était si doux à entendre, que le siècle lui-même inclinait l'oreille en passant pour ouïr la mélodie de ces cantiques (1). »

IV.

L'histoire de l'Église est à son tour un poëme dont l'Épouse du Dieu vivant est l'invincible héroïne. Nous y entendons tour à tour la douce élégie de sa faiblesse, et le cri de ses sanglantes batailles et l'hymne de ses glorieux triomphes. Alors déjà l'Église était une femme, puisqu'elle fut toujours une mère, et cette mère sans armes se trouvait en présence des plus formidables adversaires. Transportons-nous, Messieurs, par la pensée, dans l'Orient, au premier siècle de notre ère. L'Asie et la Grèce sont ensevelies dans une ténébreuse et immense superstition, Athènes dresse des autels au Dieu inconnu, de peur que quelque divinité ne vînt à se plaindre de son oubli. Il est plus facile, dans la cité de Socrate, de rencontrer un Dieu qu'un homme. Alexandrie a suivi l'exemple de sa métropole. Antioche est endormie parmi les lauriers roses qui bordent l'Oronte; et cette idolâtrie du vulgaire, cette décrépitude du monde grec avait au-dessus d'elle un paganisme docte et érudit, un sénat couronné de science et de sagesse. La philosophie retenait captives, dans l'injustice de son cœur, les vérités qu'elle pouvait connaître ; elle donnait en pâture à la foule les vains mensonges et la volupté grossière. Et pour

(1) Darboy, *Œuvre de S. Denys l'Aréopagiste*, introduction, p. CLXII.

soutenir encore cette masse énorme d'erreurs et de corruption, résistant déjà par son propre poids, il y avait une force matérielle élevée à sa plus haute expression dans le plus vaste empire qui ait jamais existé. Rome commandait à l'univers tremblant, ses aigles étreignaient les peuples dans leurs serres terribles, la liberté des âmes n'était plus qu'un souvenir presque fabuleux; et l'Église, la mère de l'humanité régénérée dans le Christ, s'avançait à l'encontre de ce paganisme pour renverser ses idoles, de cette décrépitude pour lui souffler une vie immortelle, de cette philosophie pour confondre ses systèmes, de cet immense esclavage pour briser toutes les chaînes, de cet empire tout-puissant pour l'assujettir à ses lois, pour lui prendre sa capitale et pour faire, de la cité de la force, l'impérissable métropole de l'amour. Pour achever ce grand œuvre, l'Église a pour arme la prière, c'est-à-dire la poésie de sa faiblesse; et son chant montait vers le ciel, doux et plaintif, et une inspiration descendait d'en haut pour lui apprendre l'hymne du combat et du martyre. L'Épouse de Jésus-Christ est devenue son champion; elle est terrible comme une armée rangée en bataille. Sa voix fait hésiter l'empire romain, et pourtant, sans arrêt ni repos, l'Église et l'empire s'attaquent avec une formidable énergie. L'une offre ses victimes, qui ont toujours sur les lèvres la poésie du sacrifice; l'autre tire ce glaive, dont la lueur sanglante faisait pâlir le monde; il frappe sans relâche, avec l'opiniâtreté du désespoir, et toujours la divine poésie du martyre répond à ses blasphèmes homicides. Écoutez S. Sophrone (1).

(1) C'est le commencement du treizième chant de S. Sophrome : *Εἰς τὴν ἁγίαν πρωτομάρτυρα Θέκλαν.*

Ἀπ' ἀειλάλων μελισσῶν,
Ἀπ' ἀκηράτων τε σίμβλων
Λότε μοι μέλι τρυγῆσαι,
Ἱερεῖς θεοῦ προφῆται.

Βροτέην λύρην γὰρ ὄντως
Νοερῶν ἐφ' ὕψους ἄθλων

De la ruche murmurante des abeilles
Et de leurs pures alvéoles
Apportez-moi le miel de la poésie,
O vous, saints prophètes du Seigneur.

Car celui qui, sur une lyre périssable,
Chante les luttes sublimes des martyrs
Et surtout les combats de la douce Théela,
Celui-là ne peut espérer la gloire.

Marie, fille du Dieu éternel,
Inspire-moi ton éternel cantique,
Pour célébrer, ô toute sainte, les louanges
De la Vierge, fiancée du Christ.

Menez donc vos chœurs harmonieux,
Enfants chastes et jeunes filles;
Car voici que vient l'Esprit céleste,
Apportant avec lui l'hymne sonore.

C'est la poésie du martyre suivi du chant de triomphe qui est la grande épopée de l'histoire. Considérez l'Église au IVe siècle, et fixez encore vos regards sur l'Orient. Franchissez la montagne avec le Prophète de l'Idumée, et contemplez quelque temps le nouveau peuple de Dieu, dispersé au milieu du monde, mais toujours conduit au sein des ténèbres par la nuée lumineuse de l'Esprit-Saint. Voyez les fidèles de Rome sortant des catacombes, les multitudes chrétiennes d'Alexandrie s'empressant autour d'Athanase, et les chrétientés de la

Ἀκλεὲς πέλει δονῆσαι,
Ἀγανῆς μάλιστα Θέκλης.

Γόνον ἀφθίτου θεοῖο
Μέλος ἄφθιτον προπέμψοι,
Ἵνα παρθένον τε νύμφην
Ἰδιῇ Πάναγνε, μέλψω.

Δρομέως χοροὺς τελεῖτε
Ἀγαθοὶ, νέοι τε κοῦραι,
Ὅτε πνεῦμα θεῖον ἦλθεν
Μέλος εὔθροον κομίζον.

(S. Sophr., apud Migne, *Patr. Gr.*, t. LXXXVII, c. 3,796).

Perse et de l'Inde envoyant leurs pèlerins au tombeau des Apôtres. Voyez, et si, comme Balaam, vous êtes monté pour maudire, ne résistez pas à l'admiration qui vous transporte. Chantez, vous aussi, comme le prophète de Moab : « Que vos tentes sont belles, ô enfants de Jacob ! Que vos pavillons sont merveilleux, ô fils d'Israël ! *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israël!* Ils ressemblent à des vallées couvertes d'ombrages : *Ut valles nemorosæ*, à des jardins fertiles plantés le long des fleuves : *Ut horti juxta fluvios irrigui.* Le Seigneur a affermi tes pavillons comme des cèdres qui s'élèvent sur le bord des eaux : *Ut tabernacula quæ fixit Dominus, quasi cedri prope aquas* (1). Et si vous prêtez l'oreille du haut de la montagne, vous entendrez l'hymne du triomphe : *O Jérusalem, dilate le lieu où est dressée ta tente, élargis les toits de tes tabernacles. Stérile, qui n'enfantais pas, loue le Seigneur, pousse des cris de joie, chante des hymnes, parce que tu t'étendras à droite et à gauche, parce que ta postérité aura les nations pour héritage et elle habitera les villes désertes. Lève-toi donc, ô Jérusalem, brille, car ta lumière est venue, la gloire du Seigneur s'est levée sur toi. Les ténèbres couvriront la terre, et la nuit sera sur les peuples. Mais le Seigneur se lève comme le soleil, et sa gloire resplendit sur ton front. Les nations marcheront à ta lumière et les rois aux splendeurs de ton aurore. Tes fils viendront de loin et tes filles se lèveront à ton côté. Tu seras dans l'abondance, ton cœur sera dans l'admiration et dans l'ivresse; les mers se tourneront vers toi, et la force des nations sera ton héritage. Qui sont ceux qui volent comme les nuées et qui fendent l'air comme des colombes? Les îles m'attendent et les vaisseaux sont prêts, pour amener tes fils de leurs lointains rivages, avec leur argent et leur or, au nom du Seigneur ton Dieu, du Saint d'Israël. Alors, les fils de l'étranger bâtiront tes murailles, les rois serviront tes serviteurs. Ils deviendront la robe de ta gloire, tu t'en revêtiras comme une épouse. Tes déserts et tes solitudes et la terre de tes ruines ne pourront contenir*

(1) Cette interprétation de la prophétie de Balaam est déjà adoptée par Origène, au second siècle *Hom. in Numeros* XVII. Edit. Migne, t. XII, c. 708.

tes habitants, et tous ceux qui te dévorèrent prendront au loin la fuite.

Messieurs, l'hymne du triomphe de l'Église se perpétue comme l'Église elle-même. Son triomphe, c'est son infrangible unité, c'est sa catholicité, c'est son origine apostolique, c'est, avant tout, sa sainteté féconde.

Il me resterait à vous parler, Messieurs, de la poésie liturgique, car l'Église a un culte inspiré ; son dogme, sa morale, son histoire, tout est chanté par elle dans les hymnes du sacrifice, et c'est là surtout, dans cette prière unanime des âmes, dans cette hymne de l'Épouse, que l'Époux divin insinue ses pures inspirations et révèle les beautés de son visage. Quoi de plus beau comme poésie, Messieurs, que les prières de l'Église! Mais le temps nous presse, et d'ailleurs, les formules d'action de grâces que nous trouverons dans les Constitutions Apostoliques nous fourniront l'occasion prochaine de suppléer à notre silence d'aujourd'hui.

Quand nous aurons achevé cette dernière étude, qui ne fera que corroborer des conclusions déjà bien légitimes, nous pourrons poser ce principe, que l'Église est elle-même une poésie divine, et qu'elle a, désormais, le dépôt impérissable des inspirations surnaturelles. Dès lors, si, en étudiant les poëtes d'Orient, nous trouvons que leur voix est grêle ou chétive, nous n'en aurons aucun scandale, mais nous reporterons nos regards sur l'Église elle-même, qui continue, sans interruption et sans faiblesse, l'hymne que le Verbe lui a enseigné, et que l'Esprit-Saint répète perpétuellement par sa bouche.

Edmond-Marie Bouvy,
des Augustins de l'Assomption.

L'ÉGLISE, LES PÈRES ET L'HISTOIRE

AU IV[e] SIÈCLE.

(Fin) (1).

SAINT AMBROISE.

Les Pères Latins : saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin, mettent en évidence la puissance de la grâce de Jésus-Christ pour donner une valeur suréminente aux aptitudes les plus diverses ; et la providence du Rédempteur fait sentir en eux son action puissante pour placer chacune d'elle dans la situation qui en fera jaillir les plus grands résultats.

Saint Ambroise est l'homme d'état, portant dans ses veines la dignité, la noble indépendance, la majestueuse énergie du sang romain dans les grandes familles. Mais jamais ces hautes aptitudes n'avaient formé un aussi noble caractère, ni produit des fruits aussi magnifiques. Et il ne s'agit pas de quelques faits isolés, assez faciles à obtenir par les circonstances, dans une nature bien douée ; c'est toute une vie de sublimes influences, formant la trame des ministères les plus élevés ; il faudrait suivre pas à pas cette existence, l'une des plus belles que la terre ait connues, pour en saisir toute la majestueuse grandeur.

Saint Ambroise fut appelé d'abord par la Providence à devenir le conseiller des Empereurs. A la mort de Valentinien I[er], Gratien se met sous sa direction ; Ambroise l'engage à repousser les Goths, lui témoigne son indignation contre l'apostasie de Valens et compose pour lui le traité de la Foi.

(1) V. les numéros de juin, p. 139, et septembre, p. 398.

Sous une pareille conduite Gratien promettait à la terre un Empereur comme le monde romain n'en avait pas connu ; et il lui valut au moins Théodose, et les mesures les plus heureuses. Saint Ambroise pleura ce jeune prince, trahi par Andragathe ; il témoigna hautement son indignation contre les meurtriers ; et, inaugurant le rôle politique de l'Église, il s'interposa entre Justine et Maxime, sauva l'Italie et recueillit la veuve de Gratien.

Bientôt il lui fallut soutenir la lutte contre l'ingrate Impératrice, d'abord pour s'opposer au rétablissement de l'autel de la Victoire, demandé par le préfet Symmaque : puis pour défendre ses basiliques que Justine voulait donner aux ariens. Il fut assiégé durant toute une semaine sainte pendant laquelle il établit la psalmodie, composa des hymnes et prépara la conversion de saint Augustin (385) par ses instructions sur les patriarches. Deux ans après il le baptisait pendant un nouveau siége de son Église. Bientôt Maxime veut profiter du mécontentement des catholiques contre Justine ; c'est encore Ambroise qui vient jusqu'à Trèves effrayer cet Empereur, et le fait arrêter à Aquilée par Théodose. Ce prince eut pour le saint Évêque la sympathie que deux nobles âmes éprouvent nécessairement l'une pour l'autre. Saint Ambroise le ménagea d'autant moins, qu'il le sentait de force à porter la vérité, et c'est dans ces rapports qu'il établit nettement le rôle de l'Église à l'égard des pouvoirs humains. Il arrêta Théodose quand il voulut contraindre un Évêque à rétablir la synagogue de Callinique, brûlée par des chrétiens, dans un mouvement d'indignation contre les Juifs, qui insultaient les mystères. Saint Ambroise lui fit comprendre que l'erreur n'ayant aucun autre droit que la tolérance ; ce n'était pas le moment d'humilier l'Église, par une flétrissure publique. au lendemain des persécutions et en face de l'arianisme. Il l'obligea à se retirer du chœur de l'église, parce que le chœur est la place des prêtres, que la plus haute dignité temporelle ne peut égaler devant Dieu. Enfin tout le monde sait sa sublime intervention après le massacre de Thessalonique ; et l'incalculable portée

historique de cet acte sans précédent. Le pouvoir social apprit par l'éclat le plus solennel, dans la personne d'un empereur romain, qu'il est responsable de ses actes devant une loi supérieure à sa volonté, et que l'Église en est la gardienne, en même temps qu'elle est chargée de la lui rappeler, s'il l'oublie, et de la sanctionner.

Saint Ambroise devint encore le tuteur du jeune Valentinien III, et quand ce jeune prince eut été odieusement massacré par Arbogaste, Ambroise fit publiquement son oraison funèbre, résista en face à l'assassin et à son fantôme d'empereur, intercéda pour les vaincus auprès de Théodose, après la miraculeuse victoire d'Aquilée ; et enfin il reçut les derniers désirs de ce prince, se chargea de ses enfants et fit en pleurant l'oraison funèbre de celui dont il avait si sincèrement aimé l'humilité, la miséricorde, la droiture et la générosite.

Certes il est difficile de trouver en histoire un rôle plus grand, rempli avec autant de grandeur, de sagesse, d'énergie et de dévouement, et bien évidemment avec l'histoire de ce grand Saint, on apprend admirablement l'histoire de son temps. Mais ce qui est plus rare encore, c'est de trouver à côté de cette énergie romaine une âme aussi sensible, aussi tendre et aussi généreuse, s'alliant avec une éloquence et une poésie si suaves et si pénétrantes.

Saint Ambroise avait dirigé les princes en les aimant ; il avait aimé Gratien, il avait aimé Valentinien, il avait aimé Théodose, et il est impossible en lisant les paroles qui témoignent de la vivacité de cet attachement, d'en soupçonner la sincérité.

Il eut des amitiés nombreuses et profondes. Ses lettres attestent l'ardeur, la sollicitude, le dévouement de son âme dans ses amitiés avec saint Jérôme, Simplicien, Irénée, Félix de Cumes et plusieurs autres, dont quelques-uns avaient été ses disciples, et qu'il dirigea constamment dans la vie.

Ses affections de famille, sa tendresse pour sa sœur Marcelline, et surtout pour son frère Satyre embaument toute sa

biographie, surtout dans une vie si élevée, avec laquelle, dans les hommes ordinaires, la tête étouffe le cœur. Satyre fut son intendant, et Ambroise lui laissa tout le soin de ses affaires temporelles, puis il le sanctifia, et pleura amèrement, dans un panégyrique immortel, sa mort tragique, et la douleur profonde de cette séparation. Il éprouvait quelque chose de semblable à la mort de tous ses amis.

Il épanchait toutes les émotions et toutes les pensées de sa vie si remplie, dans le cœur de sa sœur Marcelline avec un abandon et une gravité noble et touchante; elle devenait souvent un précieux inspirateur ; et de toutes ces relations est résultée une correspondance volumineuse.

Mais c'est surtout dans les fonctions de son ministère pastoral, que se fait sentir la générosité de son dévouement. Il s'est exprimé par de nombreux ouvrages et par des œuvres de toute espèce. Il pleurait sur les fautes de ceux dont il entendait la confession ; il se donnait à tous, et sa porte était toujours ouverte. Sa tendresse pour les pauvres était celle d'une mère; et cette charité était un mélange ineffable d'énergie et de douceur pour tous, surtout dans les circonstances difficiles. Son audience épiscopale était très-recherchée; sa justice et sa bonté, son désintéressement, son zèle y exercèrent une immense influence. De nombreux ouvrages furent le fruit de ce zèle dévorant : des catéchèses, un hexaméron, des commentaires sur les Patriarches et les Proverbes, le traité de la foi, le livre des veuves et celui des vierges, qu'il organisait avec tant de soins, aussi bien que les moines établis aux portes de Milan, l'apologie de David, un grand nombre de sermons, un nombre plus considérable de lettres, des hymnes, et tout cela au milieu de si grandes occupations, attestent certes, bien hautement, la puissance féconde que la grâce de Jésus-Christ peut donner à une âme qui s'est vouée à lui. On sent cela surtout quand on a compris quelle somme incalculable de vérités immuables renferment ces œuvres ; car ce n'est plus là une production plus ou moins active, de pensées et de mots sans principes et sans solidité comme dans les

grands hommes du paganisme ; ici tout est appuyé sur le roc inébranlable de la vérité, tout se tient, s'éclaire, se fortifie, et rien d'inutile ni de vain ne sort de cette bouche sainte.

On s'attarde à loisir devant cette grande figure, la plus grande peut-être, par le caractère et par l'influence sociale, de tous les Pères de l'Église. La belle monographie de l'abbé Baunard nous permet aujourd'hui de la contempler dans toute sa hauteur ; il faut en bénir l'auteur, et souhaiter que Dieu lui suscite des imitateurs pour les autres Pères de l'Église.

SAINT JÉROME.

C'est un tout autre type que celui de saint Jérôme. Dans cette nature ardente et énergique on sent le bouillonnement du sang barbare uni à la vigueur du sang romain. Sa vie s'est passée à lutter contre des passions indomptables, qui n'acceptèrent le joug de fer qu'il leur imposa, qu'en grondant et en laissant partout la trace de leur violence contenue.

C'est peut-être là un des plus grands chefs-d'œuvre de la grâce de la Croix.

La Providence, pour aider cette âme puissante et pour en obtenir les fruits les plus abondants, jeta d'abord toute sa fougue dans la recherche et l'amour de la science. Ce fut le contre-poids aux passions de la chair. Il ne put s'en défendre pendant les études de sa jeunesse, mais la vue des catacombes ramena des idées sérieuses ; alors il entreprit des voyages qui remplirent une grande partie de sa vie ; il parcourut les cités des Gaules, y cherchant partout de nouvelles connaissances, puis il vint à Rome où il exerça une grande influence sur plusieurs femmes romaines de grande naissance, qu'il mit sur le chemin d'une haute perfection. Des calomnies lui firent quitter Rome une première fois pour l'Orient ; il en visita les cités et se fixa près d'Antioche, où tout en se livrant à la pénitence, il étudia l'Écriture avec les auteurs païens ; là, il eut le songe fameux qui lui fit abandonner ces

derniers. Rappelé à Rome par le Pape saint Damase, il devint son secrétaire après avoir été celui de saint Grégoire de Nazianze. Il reprit la direction de ces femmes célèbres qui, vivant au milieu du monde avec d'immenses fortunes, se vouèrent aux plus austères vertus et à une sorte de vie commune : Azella, Mélanie, Fabiola, Paula et ses filles, ont laissé des noms illustrés par la sainteté chrétienne, autant que par l'éclat de leurs ancêtres. Puis, sur l'ordre du Pape saint Damase, saint Jérôme entreprenait son travail principal : la révision des traductions de l'Écriture ; et cependant, il attaquait avec sa vivacité peu faite pour les ménagements, les relâchements du clergé de Rome. Il dut céder une seconde fois à la calomnie. Il partit, vit en passant saint Epiphane, en Chypre, visita la Nitrie, et étudia ardemment l'hébreu à Alexandrie. Puis il vint s'établir à Béthléem pour n'en plus sortir ; sainte Paule, sa fille, Eustochie et un grand nombre d'autres vinrent l'y rejoindre, et fondèrent un monastère de femmes, non loin de celui qui avait été établi pour les hommes.

Là, le saint solitaire se livra avec une ardeur, une énergie et une fécondité inouïes, à l'étude et à la rédaction de ses grands ouvrages, pendant que d'autre part il rencontrait partout la lutte qui était l'élément de sa nature peu endurante et si généreuse pour la vérité. Il soutint des luttes cruelles pour lui, contre Ruffin et l'évêque Jean de Jérusalem sur l'origénisme ; plus tard, il dut combattre le pélagianisme et Vigilance ; il en sortit de précieux écrits, rédigés avec une rapidité merveilleuse. Ses rapports avec saint Augustin peignent l'homme tout entier. L'Évêque d'Hippone lui écrivit pour lui faire des observations et des questions. Par plusieurs accidents, les lettres n'arrivèrent qu'avec des apparences hostiles. Le vieux lion blessé riposta d'abord, et puis, sentant la valeur en Dieu de ce jeune frère de génie, dont l'aurore était si brillante ; il se radoucit et lui témoigna son affection ; il lui dit d'aller se mesurer avec de plus jeunes et de laisser tranquille sa vieillesse si disposée à admirer et à applaudir aux triomphes que l'avenir lui préparait. Il aimait aussi vive-

ment qu'il combattait. Il fut en rapport avec tous les grands hommes de son temps; il en a conservé le souvenir dans son catalogue des écrivains ecclésiastiques. Il eut plusieurs fois le cœur profondément déchiré, et certains chagrins cruels accablèrent son âme et ne s'en effacèrent jamais.

C'est ainsi que la grâce de Jésus-Christ tira parti de cette âme puissante et pleine de tempêtes; elle lui donna la passion de la science et d'immenses travaux pour dévorer ainsi ses passions sensuelles si vivaces et si brûlantes. Et c'est un privilége réservé à l'Évangile, que sa doctrine ait offert la plus abondante pâture aux intelligences les plus vastes et les plus avides, en leur laissant l'heureuse impuissance de l'épuiser. Pour surcroît, à sa vie dévorante, Jérôme eut la pénitence, les luttes ardentes et les persécutions incessantes; et c'est de là que jaillirent les œuvres immortelles qui ont tant enrichi l'Église et l'humanité.

SAINT AUGUSTIN.

Augustin, dès les premières années de sa jeunesse fut entraîné par les faiblesses du cœur, que ne purent retenir les flammes du plus beau génie qui fût jamais. Pendant vingt ans, l'orgueil de la science et de la réputation traîna cette grande âme dans les ténèbres des plus misérables erreurs, et le riva dans les chaînes d'une passion honteuse. Il ne put se relever et retrouver sa liberté et la lumière qui lui donna l'essor, qu'au moment où il consentit à les demander à la puissance du Rédempteur et au soleil de la foi. Il a décrit dans ses confessions immortelles ces tristes errements du génie, et son agonie, au moment de briser les chaînes de la chair et d'accepter le joug de Jésus-Christ. D'autres éprouvent une agonie semblable pour briser ce joug sacré; ainsi en fut-il d'un fils trop célèbre de saint Augustin, de Luther, au moment de brûler la bulle de Léon X. L'Église seule apporte à l'homme cette doctrine qui détermine en lui des crises aussi profondes,

qui vont atteindre jusqu'aux fibres les plus secrètes. C'est que l'adhésion de l'homme à la vérité frappe de mort sa nature déchue, et que la séparation violente de la vérité c'est la mort de l'âme qui l'a goûtée. Rien ne donne plus clairement à l'homme sincère l'intuition de la vérité catholique.

Les premières années de cette nouvelle vie furent employées par Augustin à un travail de profonde métaphysique, sur l'ontologie chrétienne. Ses études précédentes, la trempe de son génie, les relations et les amitiés dont il était entouré devaient amener ces efforts et ces œuvres. Habituellement il prend son point de départ dans les idées de Platon, et ramène sans cesse tout à Dieu par la théorie des idées en Dieu et dans le Verbe. Le rationalisme et le naturalisme ont voulu conclure de là que la révélation chrétienne avait puisé ses données essentielles dans les philosophes grecs ; et qu'elle n'avait fait que les vulgariser. En suivant la même pente, les partisans des études païennes en ont conclu que les Pères de l'Église avaient puisé dans les écrits profanes les plus précieuses idées. Des chrétiens ne peuvent consentir à ces conclusions. D'abord si les philosophes grecs ont eu des idées vraies et d'une certaine profondeur, ils ne les ont pas *inventées*. Ils les ont puisées en Orient, et elles découlent des révélations primitives ou même du travail considérable qui déjà était fait de leur temps, sur la révélation mosaïque, par les docteurs Juifs, alors dispersés dans tout l'empire des Perses. Ce réveil des lumières primitives et ce travail qu'il provoquait était une des préparations évangéliques amenées par la Providence. Mais l'Évangile, saint Paul, Isaïe, les Livres sapientiaux, le Pentateuque dispensent surabondamment un chrétien d'aller puiser aux livres des philosophes grecs, qui seraient plus propres à dévoyer une âme chrétienne qu'à lui donner des lumières qu'elle ne trouverait pas dans les sources que Dieu nous a ouvertes.

Devenu évêque d'Hippone, saint Augustin fut appliqué par son zèle et sa foi à des travaux plus pratiques et plus fructueux pour l'Église, pour les hommes et pour la gloire de

Dieu. Il faut laisser le rationalisme s'arrêter exclusivement à ses œuvres spéculatives, afin de ne voir dans saint Augustin qu'un philosophe plus ou moins plagiaire du paganisme; des chrétiens aimeront à le suivre dans ses grandes luttes contre le paganisme, le donatisme, le manichéisme et le pélagianisme; développant avec toute la puissance de son génie les diverses faces de l'idée chrétienne pour l'opposer victorieusement à toutes les attaques de l'erreur, et en faisant jaillir les éclairs qui illumineront les sciences théologiques sur tous les points. Mais l'étude de cette belle vie est encore plus féconde en précieuses leçons dans le travail du ministère pastoral. Ce grand esprit s'y dévoua tout entier, au point qu'il s'excusait auprès de ses amis les plus chers, même pour les circonstances les plus graves, de ne pouvoir se rendre auprès d'eux, parce qu'il était retenu par les occupations de son humble ministère. Ce ministère consistait surtout à parler à son peuple d'Hippone, qu'il nourrissait du pain de la parole, repassant avec lui toutes les parties de la Sainte-Écriture. Or, ce peuple n'était pas une brillante assemblée; l'auditoire était composé des pêcheurs du port, qui écoutaient debout et auxquels il parlait avec la simplicité du zèle. Là, il laissa et le beau style du rhéteur et les hautes spéculations métaphysiques pour chercher avant tout à intéresser et à instruire; et là aussi il mettait toute l'effusion de son cœur si ardent et si tendre. Les résultats les plus merveilleux furent le fruit de ce dévouement et témoignent de la puissance inouïe de ce talent sans rival, avec les nombreux sermons qui ont pu nous être transmis et qui sont bien la partie la plus originale de ses œuvres, graves et précieuses leçons qu'il importe de recueillir. La parole sainte qu'enseigne l'Ecriture est devenue trop rare parmi nous; il y faut la vie entière et toutes les occasions que les Pères avaient su créer. Or, des chrétiens qui n'ont pas la science de l'Écriture pour appui de leur vie ne peuvent avoir une science suffisamment éclairée, ni assez solidement pratique. Ce fut au milieu des occupations de ce pieux ministère, qui ne s'arrêta point malgré les horreurs du siége d'Hippone

par les Vandales, que s'éteignit, brisé par la douleur de ce peuple qu'il aimait tant, le plus grand génie que Dieu ait montré au monde et par lequel il a voulu donner à son Église une gloire que rien ne peut lui disputer.

Avec ces Saints illustres il faut nommer aussi un grand nombre de pasteurs éminents, voués au ministère du Pastorat, plus merveilleux encore peut-être que l'Apostolat, que les œuvres d'éclat et que celles du génie. Jamais le monde n'avait vu ce zèle patient, continu, qui prend les jours et les heures de toute la vie pour le travail consacré à l'art des arts, à la direction des âmes, afin de réaliser la doctrine dans tous les actes de l'existence, de donner la vie de la foi et de lui faire produire la floraison des vertus. Cette œuvre capitale, qui doit être le fruit de toutes les autres car c'est là finalement tout le but de la vie, cette œuvre est encore un des caractères *réservés* à l'Église et l'un des cachets les plus manifestes de l'action surnaturelle de Dieu dans son sein.

Au premier rang de ces grands travailleurs, il faut placer saint Martin, de Tours. Il n'a pas écrit et ne s'est pas distingué par son éloquence, mais l'immensité de ses travaux, l'étendue et les fruits de ses œuvres pour la régénération des peuples, jointes à l'éclat de ses miracles innombrables, lui donnèrent de son temps et dans les siècles qui ont suivi un renom et une gloire que nul autre Saint n'a dépassés.

L'héroïsme de saint Paulin, qui est la gloire de Bordeaux, retentit aussi par tout l'univers chrétien. Le monde n'avait pas vu encore peut-être un sacrifice d'aussi grande proportion, au point de vue des richesses, de la grandeur sociale et de l'éclat du nom, et d'autant plus que cet illustre chrétien se vouait, non pas seulement à la médiocrité, au silence, à l'obscurité, à la solitude, mais à la détresse, au blâme, à la persécution, et il dut s'y attendre, Il épancha les sentiments de son cœur dans de nombreuses poésies, trop oubliées par l'éducation chrétienne, parce qu'elle ne veut plus voir que la vraie poésie est celle par laquelle s'exprime la vie du

cœur, et que la poésie que doivent goûter des chrétiens est celle qui chante la vie chrétienne avec ses idées et ses sentiments.

A ces grands noms éminents, il faut joindre toujours en Occident : saint Delphin, de Bordeaux, le père spirituel de saint Paulin; saint Phébade, d'Agen, qui s'illustra par ses luttes contre l'hérésie ; saint Séverin, de Cologne, mort à Bordeaux ; saint Eusèbe, de Verceil, et saint Denys, de Milan, généreux confesseurs qui surent résister aux fureurs ariennes et subir l'exil et les tourments qui amenèrent le triomphe.

En Orient : Saint Nicolas, l'illustre confesseur de la foi, l'illustre Père de Nicée, qui avait rempli le monde de l'éclat de ses miracles; saint Cyrille, de Jérusalem; saint Grégoire, de Nysse ; saint Épiphane, célèbre par le traité sur les hérésies ; saint Éphrem, le saint solitaire dont l'éloquence dramatique ébranlait si fortement les peuples; Synésius, évêque de Ptolémaïs, dans la Cyrénaïque, un autre poëte chrétien trop méconnu, forment le digne cortége des Pères grecs.

Il ne faut point oublier les saintes femmes qui eurent aussi une large part au mouvement chrétien de cette époque. Le plus souvent, pour se rendre compte des phases de la vie chez un peuple et des dispositions de ceux qui ont une part plus ou moins large aux événements, il faut aller chercher l'influence d'une femme puissante par le cœur et par l'intelligence. C'est là, en effet, l'ordre de la Providence. Ève est le secret de la chute et de la dégradation de l'humanité; comme Marie est la source de la régénération, l'inspiratrice des Apôtres et l'âme de la fondation de l'Église. La femme a reçu de Dieu pour les communiquer à l'homme, les intuitions du cœur plus puissantes que les efforts de la raison (*mente cordis sui*), et c'est là ce que lui assigne son rôle caché, mais tout puissant. Au quatrième siècle nous retrouvons partout l'influence des saintes femmes. Sainte Hélène explique la conversion et l'ardeur chrétienne de Constantin ; sainte Abra se fait sentir à côté de saint

Hilaire ; sainte Macrène à côté de saint Basile ; une sainte mère forme saint Grégoire de Nazianze ; saint Chrysostome eut pour mère la pieuse Anthure, et la vénérable Olympias pour soutenir et épancher son âme ; saint Ambroise dut beaucoup à l'influence de sainte Marceline, sa sœur. Le nom de saint Jérôme est inséparable de celui de sainte Paule, de sainte Eustochie, d'Azella, de Fabiola ; enfin, c'est sainte Monique qui a donné saint Augustin à l'Église. Ces noms justement célèbres pourraient être suivis de beaucoup d'autres. Dieu n'a point déshérité la femme chrétienne, et l'on peut dire avec tous les docteurs, qu'une famille, un pays, une époque, n'ont de valeur qu'en proportion de la valeur de la femme. L'histoire de sainte Monique par M. l'abbé Bougaud, celle de sainte Paule par M. l'abbé Lagrange, font bien vivement désirer que ces œuvres trouvent des imitateurs qui consacrent leurs talents et leurs veilles à nous peindre les autres grandes figures de ce temps si riche à tous les points de vue.

L'enseignement historique aurait bien évidemment tout à gagner, dans cette période, à s'arrêter à loisir devant ces puissantes et si nobles personnalités, au lieu de se vouer à entasser dans un cahos indigeste et sans fruit, les noms bizarres de tous les chefs barbares, de mille combats de détail, avec leurs dates sans importance certainement à l'égard du plus grand nombre de ceux dont on fatigue l'esprit : pour les atrophier dans la fatuité et dans l'impuissance à voir et à goûter le beau et le grand, la vertu, le génie et la sainteté.

Que l'on retranche, en effet, à l'histoire du quatrième siècle l'établissement de l'Église dans l'état public, la lutte des hérésies, l'épanouissement de l'esprit monastique et les Pères de l'Église, que reste-t-il, sinon un cadavre sans vie, un énigme inexplicable, un désert sans fruit ? C'est que dès ce moment l'Église prend ouvertement possession de la scène du monde historique ; elle y tient toute la place, et vouloir essayer d'y voir quelque chose, en s'efforçant de l'écarter de sa vue, c'est se condamner à fermer les yeux en plein soleil, et à vivre des plus misérables débris au sein de l'abondance.

Il faudrait conclure qu'un enseignement rationnel devrait commencer par donner à l'enfance la biographie des Papes et des Pères de cette époque, en y joignant les faits contemporains auxquels ils prennent part et qu'ils dirigent. Car depuis que l'Église est au monde, c'est elle avec les Saints qu'elle enfante, qui sont la source et la raison de la vie de l'humanité ; ce sont eux qui lui donnent le mouvement, qui la résument et qui l'expliquent. Plus tard on développerait certains faits généraux, théologiques, politiques ou militaires; on ferait rapidement l'histoire politique, et on s'attacherait à la fin à recueillir toutes les leçons par une bonne étude de philosophie historique. La mémoire comme l'intelligence et le cœur y feraient de solides provisions pour le bien de tous ; au lieu d'aller, comme aujourd'hui, trouver dans cette étude l'affaiblissement de la foi, le mépris de l'Église et de ses Saints, et l'appui de toutes les idées naturalistes et subversives.

T. de Sainte-Marie.



LA

DOUANE SCOLAIRE A GRENOBLE.

Comment, à l'aide d'un bon règlement de *Douane scolaire*, le citoyen Gaché, Maire de Grenoble, se propose d'établir dans cette ville le règne de l'ignorance.

Les lois de douane, tout le monde le sait, ont pour objet d'entraver au moyen de droits plus ou moins élevés ou de formalités plus ou moins gênantes, l'introduction dans le pays des denrées ou des produits industriels étrangers qui y sont désignés. Elles sont généralement motivées sur les intérêts — bien ou mal entendus, peu importe ici — de l'agriculture ou de l'industrie nationale.

Nous n'avons point à examiner ici combien ces lois sont utiles aux producteurs et nuisibles aux consommateurs; mais seulement à indiquer le but qu'elles doivent atteindre et qui est toujours de restreindre et quelquefois de fermer complétement l'accès du marché national à certains produits du travail étranger.

Examinons maintenant quelle heureuse application le citoyen Gaché a su faire de cette idée pour entraver la diffusion de l'instruction parmi les enfants de la ville de Grenoble et préparer ainsi le règne prochain de l'ignorance.

Il existe, dans cette ville, depuis 1833, une institution qui

n'a cessé d'y rendre des services excellents à tous les points de vue, et de plus en plus étendus et développés, aux jeunes gens des classes laborieuses.

Fondée en 1833 sous le titre modeste et restreint d'école de dessin, elle a obtenu, en 1845, le titre d'école supérieure, qu'elle justifiait par l'étendue de son enseignement.

Afin de mieux compléter cet enseignement, les maîtres n'ont pas hésité à s'imposer une durée de classes extraordinaire ; ils les font durer de 6 heures 1/2 du matin à 5 heures 1/2 du soir ; tout cela d'accord avec l'administration municipale qui paie les maîtres.

En 1853, par suite de la bonne opinion qu'elle avait de cette institution, la municipalité y a réuni dans un nouveau local, beaucoup plus vaste et mieux approprié, deux autres écoles et a fourni successivement les moyens d'augmenter le personnel enseignant à mesure que s'augmentait le nombre des élèves et que se développaient les services rendus à la cité.

Ces améliorations, ces accroissements du personnel et de la dépense s'opéraient sans aucune discussion, entre l'instituteur qui fournissait le personnel, la ville qui le payait et les administrations académiques et départementales qui l'agréaient ou le nommaient.

A tous ces points de vue l'établissement est donc dans une situation parfaitement légale et régulière et, tant que le Directeur n'aura pas démérité, personne n'a le droit de l'éloigner de l'accomplissement de sa mission. D'un autre côté les services éminents que, depuis plus de quarante ans, il ne cesse de rendre à la ville, le recommandent à la confiance des familles qui s'accroît de jour en jour, et à la bienveillance de la municipalité qui jusqu'à présent ne lui avait jamais fait défaut ; mais qui aujourd'hui se tourne en opposition haineuse et systématique.

Quelle peut être la cause d'un pareil virement? Le personnel se serait-il relâché? Les élèves ou leurs familles auraient-ils fait entendre quelques plaintes? Nullement. Mais l'institution a été fondée par un Frère des Écoles chrétiennes, et, depuis sa

fondation, elle a toujours été dirigée par des Frères du même Institut, qui ont su la rendre si féconde en résultats utiles. Avec toutes les connaissances aujourd'hui nécessaires dans l'exercice des métiers, des arts, de l'industrie et du commerce, elle donne, conformément au vœu de la loi, une instruction morale et religieuse saine et solide.

C'est là, paraît-il, aux yeux du citoyen maire de Grenoble, un crime irrémissible, abominable, que seule la suppression serait capable d'expier. Malheureusement par l'impatience radicale du citoyen Auguste Gaché, le droit de suppression d'une école publique régulièrement établie, n'est pas encore légalement accordé aux maires, quel que soit leur radicalisme. Que faire alors? car enfin quand on est le chef et qu'on se regarde comme le maître de l'administration d'une ville importante, on ne peut pas tolérer que les congréganistes continuent d'y répandre à profusion des connaissances qui pourraient éclairer les intelligences sur la fausse science de la libre-pensée, et spécialement l'instruction morale, religieuse, catholique. Il faut donc recourir hypocritement à quelque moyen détourné conduisant au même but.

Ne pouvant attaquer directement l'école, le citoyen maire a imaginé une petite loi de douane scolaire, laquelle exploitée par des douaniers spéciaux, intelligents et dévoués à la libre-pensée, aboutirait infailliblement à la suppression indirecte, mais immédiate et radicale, non-seulement de cette école mais de toute autre qui aurait le malheur de déplaire, et peu à peu à l'inauguration du règne de l'ignorance dans la ville et les faubourgs de Grenoble.

Il s'agissait simplement, pour le citoyen maire, de découvrir, dans l'arsenal des innombrables règlements universitaires, une disposition, telle quelle, et de l'exploiter adroitement. Le décret du 31 décembre 1853 lui a fourni cette disposition, base nécessaire de sa loi de douane. L'article 13 de ce décret est ainsi conçu :

« A la fin de chaque année scolaire, le préfet ou par délé-

« gation le sous-préfet, fixe sur la proposition des délégués
« cantonaux et l'avis de l'inspecteur de l'instruction primaire,
« le nombre *maximum* des enfants qui, en vertu des prescrip-
« tions de l'article 24 de la loi du 15 mars 1850, pourront être
« admis gratuitement dans chaque école publique pendant le
« cours de l'année suivante. — La liste des élèves gratuits,
« dressée par le maire et les ministres des différents cultes, et
« approuvée par le Conseil municipal, conformément à l'article
« 45 de la loi du 6 mars 1850, ne doit pas dépasser le nombre
« ainsi fixé. — Lorsque cette liste est arrêtée par le préfet, *il*
« *en est délivré par le maire un extrait, sous forme de billet*
« *d'admission à chaque enfant.*

« *Aucun élève ne peut être reçu gratuitement dans une école*
« *communale (payante) s'il ne justifie d'un billet d'admission*
« *délivré par le maire.* »

C'est sur ce dernier paragraphe, que le citoyen Gaché base sa petite loi de douane scolaire locale. L'article tout entier du décret du 31 décembre 1853, que nous rapportons ici, s'applique exclusivement aux écoles publiques dans lesquelles une partie seulement des élèves sont dispensés de payer la rétribution scolaire; afin qu'aucun élève par fraude ou par inadvertance ne puisse être reçu gratuitement à l'école, on exige un billet du maire portant que l'élève qui le produit est réellement inscrit sur la liste de gratuité. Ce billet n'est donc réellement qu'un extrait de cette liste arrêtée par le préfet. Donc là où il n'y a point de liste de cette nature, il n'y a point d'extrait, et par conséquent pas de billet.

Or, l'école dont il est question est-elle une école payante? Non, depuis sa fondation elle est complétement gratuite. Y a-t-il dès lors pour cette école une liste de gratuité dressée par le maire et les ministres de différents cultes, approuvée par le Conseil municipal, et définitivement arrêtée par le préfet? Évidemment non. Comment dès lors le maire pourrait-il délivrer des extraits d'une liste qui n'existe pas? et à des enfants qui ne peuvent y être portés?

Ces impossibilités n'ont pas du tout arrêté l'habile douanier de l'éducation populaire à Grenoble : et voici comment il a rédigé et formulé ses articles prohibitifs contre la diffusion de l'instruction et pour la plus grande gloire de l'ignorance.

« *Nul enfant ne pourra être reçu dans les écoles ci-dessus*, s'il « n'est porteur d'une carte d'admission qui lui aura été remise « à l'hôtel de ville.

« *Toutes les anciennes cartes devront être renouvelées cette « année*, et les directeurs et les directrices *devront refuser « rigoureusement* l'entrée de l'école aux élèves qui n'auraient « pas remis de carte.

« Il est expressément recommandé aux directeurs et aux « directrices *d'observer strictement* cette prescription qui s'ap- « plique sans distinction à toutes les écoles soit laïques, « soit congréganistes, à l'exception toutefois des salles « d'asiles (1). »

Les conséquences de l'application de cet article sont faciles à déduire : aucun élève n'est admis à l'école sans nouvelle carte d'admission et ces cartes ne sont délivrées qu'à l'hôtel de ville; donc l'hôtel de ville, c'est-à-dire le maire reste le maître absolu, l'arbitre souverain de l'existence de chacune des écoles communales de Grenoble. Qu'a-t-il à faire pour anéantir une école et empêcher l'enseignement qu'elle donne de se répandre parmi les enfants et les jeunes gens? Ne délivrer aucune carte d'admission pour cette école. Ce système de douane intellectuelle est des plus simples. L'instruction en général et l'instruction morale et religieuse en particulier se trouvent absolument interdites, sans même que le mot interdiction soit articulé, et sans qu'il soit nécessaire d'employer aucun douanier.

Et, demanderez-vous, la liberté des parents de choisir les maîtres de leurs enfants, que devient-elle dans ce système?

(1) Arrêté pris par le maire de Grenoble, *Auguste Gaché* le 28 septembre 1876, art. 3

Elle est annihilée, comme le sont sous nos régimes républicains depuis quatre-vingts ans, toutes les libertés qui déplaisent à nos seigneurs et nos maîtres radicaux à quelque secte, à quelque nuance qu'ils appartiennent.

Est-ce que les révolutionnaires de 1793 ont consulté nos pères pour éloigner de leurs enfants et proscrire tous les maîtres chrétiens, laïques ou religieux et imposer à tous l'enseignement absurde et impie des droits de l'homme, de la constitution, l'observation ridicule et inepte du décadi, et la célébration plus ridicule et plus inepte encore des fêtes de la confédération, des époux, de la jeunesse ou de l'agriculture? Les radicaux de nos jours qui se vantent d'être les successeurs et les continuateurs de leurs pères de 1793, suivraient absolument les mêmes errements, s'ils arrivaient au pouvoir souverain.

Mais revenons au citoyen maire de Grenoble. Le voilà maître absolu de l'existence de chacune des écoles de la ville. Mais cette disposition douanière, et parfaitement illégale, ne lui paraît pas suffisante pour établir et consolider le règne de l'ignorance parmi ses administrés. Son arrêté du 28 septembre 1876 ne compte pas moins de treize articles réglementaires à l'aide desquels il peut arrêter toute espèce de progrès. Ainsi, il règle la date de la remise des cartes d'admission, la date de la rentrée des salles d'asiles et des écoles, même de l'école annexée à l'école normale sur laquelle il n'a aucune juridiction ; il fixe l'âge précis auquel les enfants pourront être admis soit dans les salles d'asile, soit dans les écoles élémentaires ou supérieures, l'âge auquel ils sortiront, et il décide souverainement que pour être reçu dans ces écoles l'enfant devra justifier « qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole et qu'il appartient à des parents *domiciliés depuis six mois au moins* à Grenoble. » (art. 1 et 2.)

De sorte que tous les enfants dont les parents ne pourraient fournir ces justifications, ou qui seraient nouvellement arrivés à Grenoble sont exclus des écoles et condamnés à croupir dans l'ignorance. Le citoyen Gaché trouve dans ce délai des

avantages sérieux en faveur de son projet d'établir et de consolider le règne de l'ignorance parmi les familles pauvres qui ne pourront pas envoyer leurs enfants dans les écoles libres et payantes. Il espère, et il n'aurait pas toujours tort, que pendant ces délais beaucoup de ces familles et leurs enfants contracteront l'habitude de se passer de l'école. Comme Voltaire, *il veut qu'il y ait des gueux ignorants* (1). Et volontiers, s'il l'osait, il demanderait à l'exemple du patriarche de la libre-pensée, des *frères ignorantins*, non pour instruire les enfants des pauvres, mais *pour conduire ses charrues ou pour les y atteler* (2).

Encore une disposition qui, habilement exploitée, doit conduire à de nombreux résultats analogues :

« Les parents seront admis, a partir du *lundi 2 octobre*
« prochain à faire inscrire leurs enfants à l'hôtel de ville, de
« 9 heures du matin à midi, de une heure à 5 heures de
« l'après-midi et de 7 heures à 9 heures du soir. Ces inscrip-
« tions seront reçues *jusqu'au 7 octobre au plus tard*. Passé ce
« délai *aucun enfant ne pourra être admis dans l'une de ces*
« *écoles sans notre autorisation spéciale, laquelle ne sera délivrée*
« *qu'autant que les parents justifieront de causes exceptionnelles*
« qui les auront empêchés de présenter plus tôt leurs enfants.»
(art. 4.)

Pour quiconque connaît la négligence d'un grand nombre de parents — et c'est sans doute sur cette négligence que spécule le citoyen maire — un grand nombre d'enfants n'auront pas été présentés à l'inscription au 7 octobre, et, pour la plupart, les parents de ces enfants n'auront aucune excuse valable à présenter. Encore un grand nombre d'enfants qui, en vertu de l'arrêté douanier du citoyen Gaché, iront grossir le troupeau des gueux ignorants.

Partout ailleurs on s'efforce d'attirer à l'école les enfants de

(1) VOLTAIRE. Lettre à Daucibaville, 1er avril 1766.
(2) Le même à La Chalotais, 28 février 1763.

ces familles négligentes, qui plus que tous autres ont besoin de recevoir un peu d'éducation ; ici, au contraire, on spécule sur leur négligence même pour leur en fermer l'accès.

Ce n'est pas encore tout. Les écoles supérieures ne pouvaient manquer de faire l'objet de dispositions spéciales en vertu desquelles le citoyen maire reste le maître d'en ouvrir ou d'en fermer les portes à qui il lui plaira. Son bon plaisir sera la règle suprême et absolue dans tout le domaine scolaire de la ville de Grenoble.

« Conformément à notre avis du 21 août dernier, *aucun* « *élève ne sera reçu dans ces écoles :* 1° s'il ne justifie qu'il a eu « 11 ans accomplis au 1er octobre de la présente année et « qu'il appartient à une famille domiciliée à Grenoble ; 2° s'il « ne satisfait à l'examen qui sera passé devant une *commission* « *spéciale* qui se réunira le *lundi* 9 pour l'école supérieure des « filles, le *jeudi* 12 pour l'école supérieure des garçons. « Les inscriptions pour les écoles supérieures seront reçues « à la mairie jusqu'au samedi 7 octobre à 4 heures du soir. » (art. 6 et 8).

Tous les enfants qui ne justifieront pas avoir 11 ans accomplis, tous ceux qu'on aurait négligé de faire inscrire avant les 4 heures du 7 octobre se trouveront exclus des écoles supérieures, encore un gain en faveur de l'ignorance. Ce ne sera pas le seul ni le plus important.

Les membres de cette commission spéciale d'examen seront nécessairement choisis par le citoyen maire, et naturellement parmi les citoyens les plus capables de seconder ses visées obscurantistes et rétrogrades. Il n'est pas difficile de voir là une ligne bien combinée de douane scolaire capable de défier les plus habiles contrebandiers.

Nous ne relèverons pas les contradictions qui abondent dans ce beau projet, et dont quelques-unes tendent comme tout le reste à restreindre le nombre des écoliers et par conséquent la diffusion de l'instruction parmi la jeune population de Grenoble. Nous n'en citerons que deux exemples : 1° la rentrée

des salles d'asile est fixée au 9 octobre (art. 1er) ; et les inscriptions pour les salles d'asile ne seront reçues qu'à partir du lundi 16 octobre, (art. 4). Du 9 au 16 les salles d'asiles sont ouvertes avec interdiction d'y admettre des enfants !

2° Les élèves des écoles supérieures de filles et de garçons rentreront également le *lundi* 9 *octobre*; et la commission spéciale qui devra leur faire subir l'examen d'admission se réunira le *lundi* 9 *octobre* pour l'école supérieure des filles, et le *jeudi* 12 pour l'école supérieure des garçons. Encore des écoles ouvertes avant qu'il leur soit permis d'admettre des élèves.

Mais laissons toutes ces insanités à l'aide desquelles le citoyen maire de Grenoble espère établir sa ligne de douane intellectuelle entre la jeune population de la ville, et l'instruction scientifique, littéraire, morale et religieuse à laquelle elle a droit, et demandons-nous sur quel droit, sur quelle loi, il a pu se baser pour établir toutes ces règles prohibitives contre la fréquentation des écoles.

Le journal dans lequel nous lisons son singulier arrêté du 28 septembre ne mentionne nullement l'approbation du préfet sans laquelle aucun arrêté municipal ne doit être mis à exécution. Mais il y a plus :

« Aux termes des articles 5 et 15 de la loi du 15 mars 1850,
« (qui n'ont pas été abrogés) les conseils académiques
« (aujourd'hui conseils départementaux) et le conseil supé-
« rieur de l'instruction publique sont nécessairement con-
« sultés sur les règlements relatifs aux écoles primaires.
« *Aucun règlement ne peut donc être publié et mis à exécution*
« *sans avoir été préalablement soumis à ce double examen* (1). »

Donc le règlement du citoyen maire n'ayant pas encore été soumis à ce double examen, ne devait pas être publié, et, dans tous les cas, ne doit pas être mis à exécution ; et jusque là chaque instituteur, chaque institutrice, chaque père de

(1). Circulaire du 17 août 1851.

famille, a le droit et, en quelque sorte, le devoir de refuser de s'y soumettre.

La conclusion de cet examen est maintenant facile à tirer. Quelle que puisse être l'outrecuidance radicale et obscurantiste du citoyen maire de Grenoble, il est impossible qu'il parvienne, alors même que le lui permettraient les autorités départementales et académiques, à mettre sérieusement exécution son règlement de douane scolaire du 28 septembre dernier ; il sera forcé de le laisser dormir dans les cartons de l'hôtel de ville, ou, ce qui serait beaucoup mieux, de le rapporter en avouant qu'il s'est trompé.

FAYET,

Inspecteur d'académie en retraite.



NÉCROLOGIE.

M. l'abbé François LEPRÈTRE, ancien Supérieur de la Société de Saint-Bertin.

M. l'abbé François LEPRÈTRE était de la puissante génération de ces hommes de cœur que Dieu suscita dans son Église, en la première moitié de ce siècle, pour travailler à réparer les ruines accumulées par la révolution. Grands par la puissance et par la prudence, riches de vertu, ayant le zèle de la véritable beauté, *homines magni virtute, et prudentiâ suâ præditi... Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes*, ils ont fait tout le bien dont nous profitons et que nous essayons de continuer avec une force beaucoup moindre que la leur.

M. Leprêtre entra en 1843 dans la Société de Saint-Bertin qui travaillait vaillamment à faire fleurir l'Œuvre de l'éducation chrétienne dans le diocèse d'Arras. La première génération de ces prêtres éducateurs avait commencé son labeur si fécond dès la restauration du culte, et le Petit-Séminaire fondé alors à Amettes, au berceau du B. Benoît Joseph Labre, fut la pépinière d'où sortirent les premiers prêtres qui devaient combler les vides du clergé dans le diocèse.

L'Œuvre grandit à force de dévouement et de sacrifice. M. l'abbé Joyez, son véritable fondateur, lui donna sa forme et son esprit. Au milieu des obstacles que suscita le gouvernement de Juillet à l'enseignement chrétien, au milieu des dangers où sa vie même fut quelquefois menacée, M. Joyez travaillait avec une immense énergie, aidé de MM. Félicien et Eugène Dumetz, parents du B. Benoît Joseph Labre.

C'est à ces hommes, dont la mémoire sera en éternelle vénération dans le diocèse d'Arras, que M. l'abbé Leprêtre vint apporter le secours d'une sagesse et d'une prudence parfaites, d'un cœur grand et doux.

Quand Mgr Parisis, l'illustre champion de la liberté de l'enseignement, monta sur le siége épiscopal d'Arras, il apprécia aussitôt

l'importance de l'Œuvre que faisaient les prêtres de Saint-Bertin, et, en 1852, il leur confiait son Petit-Séminaire et désignait M. Leprêtre pour en être le supérieur.

Placé, peu d'années plus tard à la tête de la Société de Saint-Bertin tout entière, M. Leprêtre travailla sans relâche, conjointement avec son grand Évêque à consolider et accroître l'Œuvre désormais assurée. Il y travailla jusqu'à ce que les forces de son corps, trahissant l'énergie de son âme, l'obligèrent à résigner son bien-aimé fardeau.

Telle est en abrégé la vie de cet homme de Dieu. Elle n'est point éclatante par les œuvres extérieures qui frappent les yeux des hommes; mais elle est précieuse devant Dieu et admirablement féconde. Il contribua pour une très-grande part à établir les traditions et l'esprit de la Société de Saint-Bertin. Droiture et simplicité, foi profonde et soumise, entier dévouement au service de la vérité, attachement inébranlable au Souverain-Pontife, science et courage du sacrifice, tels sont les exemples que M. Leprêtre laisse à ses dignes héritiers. Une éducation basée sur la piété, amie du silence et du recueillement si nécessaires pour former des esprits solides et des caractères trempés, une manière propre d'élever l'âme des jeunes gens par un travail individuel et pour ainsi dire cœur à cœur, telles sont les traditions qu'il a consolidées et qui ne se perdront pas.

L'Écriture sainte nous recommande de louer ces hommes glorieux qui ont été nos pères. La louange de M. l'abbé Leprêtre est tout entière dans le cœur de ceux qu'il a formés, et dont beaucoup servent aujourd'hui l'Église au premier rang, soit dans le clergé, soit dans la presse. soit dans les différentes carrières du monde. Ce n'est pas seulement la mémoire du juste qui est éternelle, ce sont aussi ses œuvres et ses mérites, car ses fils héritent de lui une bénédiction d'un ordre particulier et qui se transmet de génération en génération. *Ista est enim lex Adam*, disait David au Seigneur.

Le grand nombre d'anciens élèves accourus aux funérailles de M. Leprêtre, et surtout les prêtres dévoués qui continuent selon son esprit une des œuvres d'éducation les plus précieuses du temps présent, devaient répéter avec un profond sentiment d'espérance et de courage ces paroles des saints Livres : *Et filii eorum propter illos in æternum manent.* C'est à cause d'eux que leur Œuvre vit et que le bien qu'ils ont fait se perpétue.

G. Delalleau.



VARIA.

AUX PRINCIPES DE L'ASSOMPTION.

Nous trouvons dans le compte-rendu du banquet des anciens élèves de l'Assomption un toast *aux principes de l'Assomption,* rempli de bonnes vérités. Le collége de l'Assomption n'a pas pu inviter tous les lecteurs de la *Revue* à son banquet, quoique ce banquet ne fut composé que de lecteurs de la *Revue*, mais tous trouveront ici l'âme même de la fête; c'est le T.-R. P. d'Alzon qui porte la parole :

« MESSIEURS,

« Après deux ans d'absence bien involontaire, je vous remercie de « m'entourer comme vous le faites et je vous remercie également de « vos vœux. Le cercle groupé aujourd'hui dans cette salle est restreint, « je ne dis pas qu'il n'en est que mieux choisi, je dis qu'en regrettant « certaines absences, j'aime à les croire imposées par la nécessité plus « forte quelquefois que les meilleurs désirs, et j'espère que l'an pro- « chain le nombre des Anciens Élèves présents, nous prouvera que si « plusieurs sont éloignés aujourd'hui, c'est qu'ils étaient retenus par « des devoirs qu'ils ne pouvaient mettre en ligne avec la joie de venir « se serrer la main.

« Permettez-moi, Messieurs, de porter à mon tour un toast. Je bois *à « l'avenir des principes de l'Assomption*. Ces principes sont bien simples, « vous le savez; ils se réduisent au *Credo* et au *Pater* auxquels, selon « les circonstances, l'Eglise donne ses infaillibles commentaires. Rien « de plus vaste; ils expliquent tout le passé et vont du jour présent à « l'éternité tout entière. Ces principes sont de la plus étonnante fécon- « dité, parce qu'ils ont une souplesse divine. Mais pour leur faire pro- « duire selon les temps et les lieux, il faut les mûrir par de fortes « études, il faut voir leur opposition radicale avec les erreurs moder-

« nes, il faut connaître le bien pour l'opposer au mal, le vrai pour « l'opposer au faux. Étudiez, Messieurs, ces questions immenses « dont le *Pater* et le *Credo* sont les imperceptibles et fécondes semen- « ces ; étudiez la vérité, source de la liberté telle que le Fils de Dieu l'a « apportée sur la terre ; étudiez avec hardiesse, les conséquences de « ces principes, vous serez surpris de voir comme ils répondent à tout « les problèmes posés de nos jours.

« Mais allez plus loin ; jetez les yeux sur l'avenir. Il est bien sombre, « direz-vous, bien chargé de vapeurs, et au delà, d'épaisses ténèbres. « A vous de porter la lumière dans ces abîmes de la nuit. Mais com- « ment ?

« Qui de vous n'a lu la belle homélie de Mgr de Poitiers pour la fête « de saint Remi, ce puissant apôtre de la France à son berceau ? Qui « de vous n'y a admiré ce travail de régénération pas lequel les évê- « ques, bien plus que les rois, firent de la France le plus beau royaume « de ce monde. Eh bien ! à ce moment où la France venait de naître « par le baptême de son premier roi chrétien, que voyait-on ? D'affreu- « ses invasions, les pays occupés aujourd'hui par la Russie et la « Prusse lançant leurs hordes sur le vieux monde pour le châtier de ses « crimes, de ses orgies, du sang des martyrs répandu, de l'obstination « de l'esprit humain à aller du paganisme à l'incrédulité ; partout des « villes incendiées, des massacres, des ruines, en France, en Espagne, « en Grèce, en Italie ; les plages africaines subissaient le joug des « Vandales, Constantinople celui des Goths. Les grands évêques don- « naient d'inutiles avertissements ; les désastres continuaient.

« Et pourtant un monde nouveau allait apparaître : après Clovis, « Charles Martel et Charlemagne ; après Charlemagne, S. Louis.

« Ainsi de nos jours, spectacle semblable, sinon le même. Où est le « monde tel qu'il était à l'apparition de Luther ? La Terreur nous « répond, et depuis le 21 janvier si la Révolution n'a pas tranché, « comme pour Louis XVI, les têtes de rois, c'est qu'elle a vu qu'il suffi- « sait de renverser d'un coup de pied leurs trônes vermoulus ; nous en « verrons bien d'autres, le monde va à une immense débâcle dont nos « principes ont seuls le dernier mot.

« Le monde irait à la mort, si nos principes ne possédaient pas le « grand remède de l'avenir. Oui, si le mal est grand nos principes en « sont le remède.

« Voyez ce qui s'accomplit il y a bientôt un siècle : les églises sont « fermées, les prêtres dépouillés, chassés, tués, massacrés, toute insulte « est bonne contre eux et contre le Souverain-Pontife.

« Mais vous n'avez peut-être pas suffisamment étudié le travail « de recomposition qui recommence aussitôt. Je laisse à quelques

« années de là, l'épiscopat rétabli, le clergé appelé à rouvrir les tem-
« ples, le culte payé maigrement, mais enfin entretenu tant bien que
« mal; je voudrais vous montrer ce travail de germination de tant
« d'œuvres, qui a rappelé les Frères des Écoles chrétiennes, les Trap-
« pistes, les Jésuites; qui a nécessité tant de vaillantes congrégations
« de femmes destinées à tant de dévouements. Comment se fait-il que
« les Filles de S. Vincent de Paul soient vingt mille? Qu'en Belgique,
« les Ordres religieux comptent plus de sujets qu'avant 89? Comment
« la fille d'un pauvre vigneron de Joigny, créée supérieure malgré elle
« à 23 ans, a-t-elle pu fonder plus de cent Maisons et les peupler de
« plus de quatre mille religieuses? J'ai nommé Madame Barrat, fonda-
« trice du Sacré-Cœur. Prenez les conférences de Saint-Vincent-de-Paul,
« où ne s'étendent-elles pas? Et cette vaste association de la jeunesse
« italienne *que nous devrions bien imiter*, quel n'est pas son courage?
« Quel souffle a fait surgir les pèlerinages? Quels actes de foi que ces
« manifestations, élevant, ce qui, disait-on, n'était plus dans nos mœurs,
« à l'état d'institution. La France a commencé, l'Angleterre, la Belgique
« l'Italie ont suivi; l'Espagne, dans ses nobles souffrances, vient à son
« tour, et pour son coup d'essai, envoie aux pieds de Pie IX huit mille
« de ses enfants.

« Parlerai-je de l'enseignement? La vérité et le mensonge, l'affir-
« mation divine et la plus complète négation satanique se sont donné
« rendez-vous sur ce terrain; qui l'emportera? les catholiques, si l'on
« en juge à leurs progrès lents, et la révolution, si l'on regarde ses
« fureurs. Le dernier mot nous appartient, Messieurs, si nous avons le
« courage de faire tous les sacrifices voulus.

« Et le clergé, Messieurs, n'y a-t-il rien à faire? Je dirai tout: il y a
« vingt ans, on chercha plus que jamais à le séduire; hélas! si on cher-
« chait à acheter des prêtres pour en faire des évêques de cour, des
« évêques pour en faire des chefs d'Église nationale, c'est qu'on savait
« qu'il y en avait à vendre. A ce point de vue, Sédan, la grande humi-
« liation de la France, a été le douloureux, mais nécessaire affranchis-
« sement de l'Église.

« Eh bien, aujourd'hui, vous avez beaucoup à faire au nom de vos
« principes, Messieurs, vous avez à défendre la grande cause de la
« société, de la papauté, de l'Église, vous avez à vous emparer de tou-
« tes les armes honnêtes, vous avez à en forger de nouvelles. Vous
« avez à donner, à agir, à combattre; à donner de vos bourses, si vous
« ne voulez pas qu'on vole vos fortunes; à agir dans les œuvres pour
« affirmer le bien; à combattre dans la grande bataille engagée pour
« repousser l'ennemi, et cela au nom des principes que vous avez reçus

« ici ; votre devoir sera de les défendre, votre douleur de les voir par
« moments ébranlés, votre honneur de les faire triompher. »

AUX PRINCIPES DE L'ASSOMPTION ! !

THÉATRE CHRÉTIEN.

I. LE MYSTÈRE DE BETHLÉEM. — II. LA DORMITION DE MARIE. — III. LE CONCOURS DE 1876 : SAMUEL, LES HORLOGES. — IV. LE MYSTÈRE DE SAINT NICOLAS.

I.

La *Revue* a publié l'année dernière, à l'époque de Noël, un ensemble de *Noëls*, anciens ou récents, dont la suite forme une action complète et constitue un véritable drame de la première enfance du Sauveur. Quoique cette publication soit venue un peu tard, puisqu'elle ne put se compléter que dans le courant du mois de janvier, nous savons que plusieurs essais de représentations ont eu le plus grand succès. La variété des personnages qui se succèdent à Bethléem, la joie des petits bergers et la tristesse des mères des Innocents, le contraste entre la cour d'Hérode et le cortége des rois d'Orient, la gracieuse légende du semeur qui favorise la fuite en Égypte, tout cela donne lieu à une mise en scène des plus animées, et permet d'utiliser tous les talents et toutes les ressources dont on peut disposer dans une Maison chrétienne.

Ces premiers essais de représentation nous ont permis d'améliorer encore cette rhapsodie d'un nouveau genre, d'élaguer quelques longueurs, de ménager des transitions entre des scènes qui se succédaient trop brusquement. Grâce à cette expérience, nous avons pu réaliser, dans une nouvelle édition du *Mystère de Bethléem*, des améliorations considérables.

Une pièce, en effet, n'est pas seulement une œuvre de cabinet, il faut la mettre en œuvre, la représenter. pour la bien juger. Le Mystère dont nous parlons, a été joué, et il est sorti victorieux de cette épreuve. On croit peu aujourd'hui à la possibilité des récréations de ce genre ; on veut comme saint Thomas, avoir touché du doigt pour croire. Essayez, dirons-nous aux incrédules, et vous verrez bien.

II.

Après le Mystère de Bethléem, nous avons donné un drame en prose latine, tiré de la *Légende D'or*, intitulé l'*Assomption*. Celui-là, dira-t-on, n'a certainement été joué nulle part. — Il a été joué aussi, et joué par des religieuses. Le nombre des hommes qui comprennent le latin est bien diminué de nos jours, dans le monde ; mais dans l'Église, et surtout dans les couvents, on sait encore faire marcher de front l'éducation morale et l'éducation intellectuelle. Dans les âges réputés barbares, on vit une religieuse, Hrosvitha, prendre un rang élevé parmi les auteurs dramatiques. Notre barbarie moderne, qui se pique de science, n'est pas beaucoup plus lettrée que les hommes du siècle de fer. On sait le mot d'un polytechnicien sortant d'une représentation d'Athalie : « Qu'est-ce que cela prouve? » dit-il. Ce savant de vingt ans ne comprenait même pas la langue de Racine. Dans les couvents de religieuses, on comprend Racine, ce qui est déjà un avantage sur l'École Polytechnique, et quelquefois on y entend le latin.

Le mystère de l'Assomption a été reproduit dans une revue religieuse, la *Musica Sacra* de Toulouse. C'est une marque de sympathie pour la *Revue de l'Enseignement chrétien* dont nous sommes heureux d'exprimer ici notre gratitude.

III.

Le rapport sur le concours dramatique, publié dans notre numéro d'octobre dernier, a provoqué un grand nombre de demandes, auxquelles nous n'avons pu, à notre grand regret, satisfaire complétement.

Nous pouvons aujourd'hui, donner des renseignements plus précis.

Les deux pièces couronnées, c'est-à-dire, pour la tragédie : *Samuel,* et pour la comédie : *Les Horloges,* seront publiées incessamment.

La tragédie a été revue avec soin par l'auteur, et vient d'être présentée à un éditeur.

La comédie est déjà sous presse et paraîtra au cours de ce mois, à la librairie Palmé, rue de Grenelle, à Paris.

Les autres pièces mentionnées dans le rapport ont été remises à leurs auteurs. Nous ne savons pas encore si elles seront publiées; la *Revue* tiendra ses lecteurs au courant des communications qui lui seront faites a ce sujet.

IV.

Puisque nous venons de célébrer la *Saint-Nicolas,* fête chère aux écoliers, il ne sera pas hors de propos de publier le texte latin d'un charmant mystère en vers latins, qui nous explique les images de saint Nicolas où il est représenté ressuscitant trois petits enfants.

Ce mystère est en strophes régulières, de la mesure de quelques anciennes proses liturgiques. Dans le manuscrit d'où il a été tiré, il est noté en plain-chant syllabique du premier mode.

Le drame comporte six personnages : Saint Nicolas, les trois écoliers, l'aubergiste et sa femme.

LE MYSTÈRE DE SAINT NICOLAS.

PRIMUS CLERICUS.

Nos quos causa discendi litteras,
Apud gentes transmisit exteras :
Dum sol adhuc extendit radium,
Perquiramus nobis hospitium.

SECUNDUS CLERICUS.

Jam sol equos tenet in littore,
Quos ad pisces merget sub æquore :
Nec est nota nobis hæc patria;
Ergo quæri debent hospitia.

TERTIUS CLERICUS.

Senem quemdam, maturum moribus,
Hic habemus coram luminibus :
Forsan, nostris compulsus precibus,
Erit hospes nobis hospitibus.

Simul omnes ad senem dicunt.

Hospes care, quærendo studia,
Huc relicta venimus patria;
Nobis ergo præstes hospitium,
Dum durabit hoc noctis spatium,

SENEX.

Hospitetur vos Factor omnium,
Nam non dabo vobis hospitium;
Nam nec mea in hoc utilitas,
Nec est ad hoc nunc opportunitas.

CLERICI *ad Vetulam.*

Per te, cara, sit impetrabile,
Quod rogamus, et si non utile :
Forsan propter hoc beneficium,
Vobis Deus donabit puerum.

MULIER *ad Senem*

Nos his dare, conjux, hospitium,
Qui sic vagant quærendo studium,
Sola saltem compellat caritas;
Nec est damnum, nec est utilitas.

SENEX.

Acquiescam tuo consilio
Et dignabor istos hospitio.

Ad clericos

Accedatis, scholares, igitur;
Quod rogastis, vobis conceditur.
Tunc clerici ibunt

SENEX *ad uxorem, clericis dormientibus.*

Nonne vides quanta marsupia?
Est in illis argenti copia :
Hæc a nobis, absque infamia,
Possideri posset pecunia.

VETULA.

Paupertatis onus sustulimus,
Mi marite, quamdiu viximus :
Hos si morte donare volumus,
Paupertatem vitare possumus.....
Evagines ergo jam gladium;
Namque potes, morte jacentium,
Esse dives quamdiu vixeris :
Atque sciet nemo quod feceris.
(*Tunc Senex ingredietur ad mactandos pueros, et postea redibit ad Vetulam.*)

NICOLAUS.

Peregrinus fessus itinere,
Ultra modo non possum tendere :
Hujus ergo per noctis spatium,
Mihi præstes, precor, hospitium.

SENEX *ad Mulierem.*

An dignabor istum hospitis,
Cara conjux, tuo consilio?

VETULA.

Hunc persona commendat nimium,
Et est dignus ut des hospitium.

SENEX.

Peregrine, accede propius;
Vir videris nimis egregius;
Si vis, dabo tibi comedere :
Quid quid voles, tentabo quærere :

NICOLAUS, *ad mensam.*

Nihil ex his possum comedere :
Carnem vellem recentem edere.

SENEX.

Dabo tibi carnem quam habeo;
Namque carne recente careo.

NICOLAUS.

Nunc dixisti plane mendacium;
Carnem habes recentem nimium :
Et hanc habes, magna nequitia,
Quam mactari fecit pecunia.

SENEX ET MULIER
ad pedes Nicolai procumbentes.

Miserere nostri, te petimus;
Nam te Sanctum Dei cognoscimus;
Nostrum scelus, abominabile,
Non est tamen incondonabile.

NICOLAUS.

Mortuorum afferte corpora,
Et contrita sint vestra pectora :
Hi resurgent per Dei gratiam,
Et vos flendo quæratis veniam.

Oratio NICOLAI *super mortuos* :

Pie Deus, cujus sunt omnia,
Cœlum, tellus, aer, et maria;
Ut resurgant isti præcipias :
Et hos, ad te clamantes, audias.
Tunc resurgunt clerici, et post, omnis chorus dicat :

Te Deum laudamus, etc.



BIBLIOGRAPHIE.

QUESTIONS D'ONTOLOGIE. — ÉTUDES SUR S. THOMAS, par M. l'abbé MURGUE.-Lyon, Briday.

L'auteur, dans cet excellent petit volume qui vaut mieux que beaucoup d'ouvrages volumineux, n'a eu en vue, comme il nous en avertit, que les fondements de la certitude. Quoique sa thèse soit peu développée, elle est cependant traitée à fond, parce qu'elle repose sur les principes métaphysiques les plus solides et les plus sûrs. On pourrait résumer la pensée de M. l'abbé Murgue en cette formule : La doctrine de la connaissance déduite de la doctrine de l'être. La doctrine de l'être est en effet le véritable fondement de toutes les dissertations sur la connaissance et la certitude, en vertu de ce grand axiome de l'école : *Operatio sequitur esse eique proportionatur.*

Fidèlement attaché à S. Thomas, qu'il a pris pour guide, l'auteur résume d'une manière lumineuse la pensée du saint Docteur. Les deux premiers chapitres : *Connaissance du moi, connaissance du non-moi*, sont une des plus belles explications qu'on puisse trouver de cette question fondamentale. La théorie de la connaissance a des rapports intimes avec bien d'autres points de la philosophie. Les quatre derniers chapitres sont consacrés à traiter plusieurs de ces points : *De la possibilité, de l'existence, formes essentielles des êtres.* Nous devons une mention spéciale au dernier chapitre, où M. Murgue approfondit une question très-controversée dans les écoles, celle des *espèces angéliques*. Plusieurs pourront croire que cette discussion n'a qu'une médiocre utilité, ce n'est pas l'avis de l'auteur, et il a raison : S. Thomas s'en est préoccupé beaucoup, et il n'eût pas tant insisté s'il ne l'avait trouvée importante. M. Murgue suit le sentiment de son grand Docteur malgré toutes les contradictions qu'il a rencontrées, et si tous ses lecteurs ne se rendent pas à ses raisons dans une matière si abstruse, il leur sera du moins impossible de ne pas les prendre en grande considération.

Les hommec qui ont le goût de la philosophie et qui savent aimer les pensées fortes et élevées tireront un grand profit de la lecture des *questions d'ontologie*, qui résument puissamment la doctrine de saint Thomas sur les principaux points de l'ontologie. Nous nous permettrons d'exprimer un regret, c'est que l'auteur n'ait pas jugé à propos d'insérer dans son livre un court résumé de la doctrine du composé humain. Ce chapitre semblait appelé par le sujet même, et aurait jeté plus de lumière sur les théories où M. Murgue doit entrer à propos de la substance.

Mais ne faisons pas de restrictions inopportunes. L'ouvrage est excellent, il est le fruit d'une étude profonde et intelligente de saint Thomas. Le style a le genre de beauté qui convient à ces sortes d'écrits, il est clair et serré. Ajoutons qu'à cause de l'étroit espace où M. Murgue restreint ces grandes questions, il a besoin d'être médité très-sérieusement. Mais c'est un charme de trouver résumées d'une manière si vive et avec tant d'élévation des théories d'une importance si capitale. Ce livre est un service rendu à la philosophie chrétienne, il est une preuve de plus du mouvement qui reporte les esprits vers les grandes doctrines d'autrefois, et c'est avec une véritable joie que nous le signalons et le recommandons à nos lecteurs.

G. D.

SANCTI THOMÆ DE ORIGINE IDEARUM DOCTRINA,

QUALIS QUUM AB IPSO PROPOSITA, TUM A LIBERATORE DEFENSA FUIT, BREVITER RECENSETUR ET DIJUDICATUR. Par M. DELAUNAY. Paris, Ernest THORIN.

C'est le titre d'une thèse latine de doctorat soutenue par un professeur de l'Université. L'auteur entreprend, comme le titre l'indique, d'exposer et de juger la théorie des idées telle qu'il la trouve dans saint Thomas et dans la philosophie du R. P. Liberatore. Disons tout de suite qu'il n'est pas un juge bienveillant. Il prétend ni plus ni moins mettre le R. P. Liberatore en contradiction avec saint Thomas et faire le triage de ce qu'il y a de bon et de répréhensible dans le grand Docteur. C'est s'attaquer, à la vérité, à forte partie; aussi M. Delaunay ne pourra-t-il pas trouver mauvais qu'on s'abstienne de partager son sentiment.

Nous n'avons pas le dessein de réfuter ici sa thèse, ce serait trop pour un compte-rendu, et d'ailleurs ni saint Thomas ni le R. P. Liberatore n'ont besoin qu'on prenne leur défense. Nous nous contenterons aussi de signaler le dédain de l'auteur pour les écoles cléricales, pour la philosophie des Jésuites et pour la théologie dont il veut que la philosophie reste indépendante, comme s'il pouvait y avoir une vérité contre la vérité. On comprend assez par ces quelques mots, dans quel esprit l'œuvre est conçue.

Ces réserves essentielles une fois faites, nous louerons bien volontiers un remarquable talent d'exposition et une phrase latine pleine d'élégance. On peut aller plus loin. Nous ne voyons pas sans plaisir, que les théories de nos grands docteurs et de nos philosophes catholiques attirent l'attention des maîtres de l'université, et commencent à être étudiées par eux. M. Delaunay n'est pas le seul qui soit entré dans cette voie, et ces recherches ne peuvent que tourner au profit de la science. On ne cultive pas les livres du Docteur angélique sans y laisser beaucoup d'erreurs et de préjugés, et sans en retenir beaucoup de vérités. — L'auteur qui n'a pu se dégager de l'engouement de la philosophie universitaire, fait des efforts laborieux pour concilier autant qu'il se peut l'enseignement des maîtres qu'il défend avec les doctrines qu'il choisit dans la scolastique. Ces efforts sont curieux à observer, et comme la thèse de M. Delaunay est le fruit d'un travail sérieux et l'œuvre d'un esprit distingué, nous la recommandons aux professeurs de philosophie à qui elle fournira d'utiles renseignements.

Nous recevons un nouvel ouvrage de M. le Dr Frédault, *Forme et Matière.* (Paris, Vaton). Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro. Mais nous tenons à le signaler dès aujourd'hui à nos lecteurs.

G. D.



INDICATEUR BIBLIOGRAPHIQUE

Brin. — De Intellectualismo juxta mentem Syllabi Vaticanique concilii adversus errores philosophicos, præcipue rationalismum, positivismum et novam criticem; auctore P.-M. Brin, presbytero, philosophiæ in majori seminario Constantiensi professore. T. II. Theodicea. Ontologia. In-12, xvi-533 pages. Paris, Bray et Retaux, 5 francs.

Rosset. — Theologia dogmatica, moralis, polemica et scholastica; auctore Michaele Rosset, S. theologiæ professore in semin. Camberiensi. De sanctissimo ac divinissimo Eucharistiæ mysterio. In-8, viii-716 pages. Paris, Bray et Retaux. 7 fr. 50 c.

Liagre. — Prælectiones philosophiæ elementaris, quas in usum auditorum suorum conscripsit J. L. J. Liagre, S. Theol. doct. et in semin. Bonæ-Spei philos. prof. In-12, viii-385 pages. Tournay, Decallonne-Liagre. 3 fr.

Molloy. — Géologie et révélation, ou histoire ancienne de la terre considérée à la lumière des faits géologiques et de la religion révélée, avec 43 gravures; par le Rév. Gérald Molloy, professeur de théologie au collége royal de Saint-Patrice, à Maynooth. Ouvrage traduit de l'anglais sur la seconde édition, par l'abbé Hamard, prêtre de l'Oratoire de Rennes. Avec des notes du traducteur. 2e édition, augmentée. In-8, xv-493 pages. Paris, Haton. 6 fr.

Ducasse. — Etude historique et critique sur le transformisme et les théories qui s'y rattachent; par Félix Ducasse, membre de l'Institut national de Genève. In-8, 123 pages, Paris, Sandoz et Fischbacher. 2 fr.

Van Steenkiste (l'abbé J. A.). — S. Pauli Epistolæ breviter explicatæ ad usum seminariorum et cleri. 3e édition, sedulo recognita. 2 volumes In-8, 591 et 654 pages.

Epistolæ catholicæ breviter explicatæ ad usum seminariorum et cleri. In-8, 160 pages. Bruges, Beyaert-Defoort. 2 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut. T. XI In-fol., ccclI-802 pages. Paris, Palmé. Chaque volume, 50 francs.

L'ouvrage formera 23 volumes inédits au prix de 50 fr. Les 2 volu-

supplémentaires se vendront 100 fr. le volume. Ce volume contient principalement ce qui s'est passé sous le règne d'Henri Ier, fils du roi Robert le Pieux, c'est-à-dire depuis l'an 1031 jusqu'à l'an 1060, par des religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

MULLER (Max), prof. — La Science du langage, cours professé à l'Institution royale de la Grande-Bretagne en l'année 1861. Traduit de l'anglais, avec autorisation de l'auteur, par George Harris, professeur au lycée Fontanes, et George Perrot, professeur à la faculté des lettres de Paris. 3e édition., revue et augmentée sur la 8e édition anglaise, In-8, XLIV-498 pages. Paris, Durand et Pedone-Lauriel. 8 fr.

VOGUÉ. — (le vicomte Melchior de). Syrie, Palestine, mont Athos, voyage au pays du passé. Ouvrage illustré par J. Pelcoq, d'après des photographies. In-18 j., XII-334 pages. Paris, Plon. 4 fr.

JACOLLIOT (Louis). — Les Traditions indo-européennes et africaines. In-8, 328 pages. Paris. Lib. internationale. 6 fr.

LOUANDRE (Charles). — Histoire de la littérature française par les monuments, depuis ses origines jusqu'à nos jours. I. Prosateurs. II. Poëtes. 2 vol. In-18 j., VIII-502 pages. Paris, P. Dupont. 4 fr.

BAYLE. — La Poésie provençale au moyen-âge; par l'abbé A. Bayle, professeur d'éloquence sacrée à la faculté de théologie d'Aix. In-8, VII-413 pages. Aix, Makaire. 3 fr. 50 c.

DEMIMUID. — Pierre le Vénérable, ou la vie et l'influence monastiques au XIIe siècle; par M. l'abbé Deminuid, professeur à l'université catholique de Paris. In-8, IX-286 pages. Paris, Palmé.

DELAUNAY. — Etude sur Alain Chartier; par D. Delaunay, professeur au lycée de Rennes. In-8, 268 pages. Paris, Thorin. 4 fr. 50 c.

LITTRÉ (E.) et BEAUJEAN (A.) — Petit Dictionnaire universel, ou abrégé du Dictionnaire français. Augmenté d'une partie mythologique, historique, biographique et géographique. In-12 à 2 col., 912 pages. Paris, Hachette. 3 fr.

SOTTIAU (J.). — Cours de géographie générale à l'usage de l'enseignement moyen et de l'enseignement normal primaire. In-18, XI-987 pages avec nombreuses figures dans le texte. Bruxelles, H. Manceaux. 5 fr.

HIPPEAU (C.). — L'Instruction publique dans les États du Nord, Suède, Norvége, Danemarck. In-12, XXXV-324 pages. Paris, Didier. 3 fr. 50 c.

LAVISSE (E.) prof. — La Fondation de l'université de Berlin, à propos de la réforme de l'enseignement supérieur en France. Avec une note sur l'université allemande de Strasbourg. In-8, 48 pages. Paris, Hachette. 1 fr. (Extrait de la *Revue des Deux-Mondes.*)



REVUE HUMORISTIQUE

DU MOIS DE NOVEMBRE 1876.

La rentrée des Universités étant heureusement accomplie commençons notre petite revue mensuelle par les événements politiques :

LA FÊTE DES MORTS. — LA RENTRÉE DE LA CHAMBRE. — TRAVAUX DE L'EXPOSITION. — Le mois de novembre, fidèle aux traditions de l'Église, s'est donc ouvert par la grande solennité qui proteste de la petitesse de toutes les institutions de la terre.

Nos sénateurs et nos députés seront très-honteux de s'apercevoir un jour qu'en reprenant au mois des morts les banquettes parlementaires, ils ne se soient pas aperçu de la Toussaint. Pour s'étourdir ils ont repris leur train.

L'Université, elle aussi, a opéré sa rentrée et elle poursuit son œuvre de destruction, nous allons dire comment. Les Saints ne la concernent pas, ses hautes pensées ne sauraient s'abaisser aux superstitions qui s'occupent des morts ; d'ailleurs elle n'a aucun des siens sur les autels; nous ne sachons pas, en effet, qu'à Rome on ait entrepris le procès de canonisation d'aucun grand maître de l'Univrsité, de Fontanes à Waddington.

Cependant parmi les normaliens et autres qui ont quitté l'enseignement d'État pour servir l'enseignement chrétien, parmi ceux qu'elle appelle les déserteurs il y a des Saints commencés, par exemple le Père Olivaint massacré tandis que ses anciens collègues, placés derrière la coulisse, excitaient la populace dans mille petites feuilles. Ah mère Université ! qu'il est dangereux d'apprendre aux gens à écrire, quand on ne peut point édifier son enseignement sur de solides principes.

Les Chambres, l'Université, le Conseil municipal et le reste n'ont donc pas voulu regarder le Ciel au jour de la Toussaint, mais le peuple, le vrai peuple qui se sent, même à Paris, des espérances invincibles, s'est répandu comme une vague immense vers les tombeaux de ses pères qu'on va détruire et disperser !

Nous avons vu, c'est un spectacle commun ce jour-là, des vieillards et des enfants chercher au-dessus de la *fosse* la place d'une sépulture qu'ils ne retrouvaient pas. A deux petites filles, qui demandaient une couronne à la main la tombe de leur mère, un passant montrait l'ossuaire commun, ce résidu de la fosse commune. Cette année l'impassible statistique, présente au cimetière comme au pont neuf, a compté sur cet ossuaire *deux mille* couronnes neuves, jetées là, par la piété de ceux qui ont perdu leurs parents depuis déjà un nombre d'années.

Pauvre peuple de Paris, tandis qu'on te creuse à grands frais le *jour de la Toussaint* et le *dimanche*, les fossés du Champ-de-Mars pour glorifier la matière, on veut, pour effacer tes souvenirs les plus pieux, combler ta fosse commune et ton ossuaire. Ils ont la passion du néant !

Le Conseil municipal de Paris cherche un emplacement et ne le trouve pas; pour éviter Méry et l'odieux chemin de fer, nous lui offrons une idée digne de la France catholique.

Que ce vaste Champ de Mars, qui assurerait la sépulture de Paris pendant au moins un siècle, devienne la nécropole de la cité des vivants, et que le Trocadéro où l'on va élever en face une basilique du bénéfice, un temple au luxe, la rotonde de l'Exposition, devienne la place d'un Dôme immense qui rappelle à tout un peuple le culte des morts. Que la croix de ce Dôme, vue de toute la cité, devienne la consolation de ceux qui pleurent ; ils ne manquent pas à Paris.

Là, chemins de fer, bateaux, grandes avenues permettront à tous de venir prier, et ce cimetière que l'on pourra traverser n'interrompra point la circulation comme cet océan de boue qu'on nomme le Champ de Mars.

Je sais que les Moines qui voudraient desservir la basilique chrétienne du Trocadéro et bénir chaque soir le cimetière ne manqueraient pas et que la foule des fidèles se presserait dans ce sanctuaire.

TRAVAUX PARLEMENTAIRES. — Ce ne sont pas les travaux d'Hercule.

SUPPRESSION DES PRIÈRES PUBLIQUES. — M. de Marcère a jugé que les prières n'étaient pas nécessaires pour préparer la belle session parlementaire qui se déroule; puisque les morts n'ont plus besoin de prières, les vivants sauront bien s'en passer.

Il y avait une loi, c'est vrai; mais le ministre a opéré comme pour la Faculté catholique de médecine de Lille, par voie d'interprétation. La Constitution prescrit les prières au commencement des sessions; oui, dit M. de Marcère, mais la session actuelle n'est qu'un recommencement des sessions précédentes] et il ne faut pas confondre recommencement avec commencement. Ce sont les mêmes hommes, les mêmes bancs qui vont faire les mêmes choses, donc ce n'est qu'une resession.

SUPPRESSION DES HONNEURS AUX LÉGIONNAIRES CHRÉTIENS. — La Chambre qui n'a pas voulu penser aux morts a été amenée par une fatalité à s'occuper d'eux très-vivemement à propos du budget.

Il semble qu'il y ait dans les discussions qui passionnent les législateurs et qui ont fini par culbuter le ministère, une influence d'outre-tombe, car les morts ont puissance pour obliger les vivants qui ne le veulent pas, à penser à eux.

La question est au fond toujours la même : Ne devrait-on pas enlever aux chrétiens légionnaires les honneurs qu'on peut leur rendre grâce au culte catholique, afin que les incroyants ne demeurent pas dans le degré d'infériorité que leur assigne l'incrédulité.

On a dit de même ne pourrait-on pas enlever aux honnêtes ouvriers, aux gens ayant acquis quelque chose, l'honneur et le bien-être qui les met au-dessus des misérables, afin qu'il y ait égalité pour tous.

On a dit surtout, ne pourrait-on pas enlever à l'enseignement chrétien toutes les prérogatives même de droit commun, afin que ses succès nécessaires dus à ses principes, ne fassent pas ressortir l'incurable misère de l'enseignement d'État.

Les ministres ont louvoyé dans la tempête parlementaire soulevée tout à coup par les vivants au nom des morts de la Légion. On rendra, paraît-il, les honneurs là où sera déposé le corps, *soit une maison, soit une église*, a dit le ministre; mais on n'obligera pas les

soldats à prendre part aux manifestations solidaires de 5 et 10,000 personnes.

M. Berthaut de la Guerre a bégayé quelques bonnes raisons au nom de ce sens moral qui est la force du soldat et qui fait ouvrir de si grands yeux à beaucoup de députés quand on le nomme devant eux. Le ministre a bien répondu aussi quand on lui a demandé ce qu'il ferait pour un officier qui réclamerait d'être mis en terre solidairement : — Cela, a-t-il dit, ne s'est jamais vu.

Mais M. Berthaut n'a pas osé invoquer *la liberté de conscience* du soldat catholique, laquelle a droit à quelque respect. Les chrétiens, aurait-il pu dire, considèrent que c'est un crime de prendre part à certaines manifestations sacriléges contre les enseignements de Dieu au sujet de l'immortalité de l'âme; et parce que la patrie impose le service militaire aux chrétiens, elle n'a pas le droit de leur imposer des actes contraires à leur foi ; elle ne peut les obliger, comme sous les Césars, à brûler de l'encens devant de faux dieux, sous peine de prison et de mort en cas de refus d'obéissance jusqu'au bout. »

M. Berthaut n'a pas osé non plus parler suffisamment de l'honneur du soldat qui n'accompagne la pourriture d'un cadavre que parce que l'on y considère autre chose que les gaz qui se dégagent et les liquides que peut analyser un Naquet.

S'il ne s'agit que d'une charogne propre à fumer la terre, on ne peut pas obliger les soldats de la France à suivre un cercueil que les solidaires travestissent en un tombereau de fumier. L'honneur ne permet pas de faire avec la mort une mascarade.

Certains tyrans, dira-t-on, ont bien rendu les honneurs funèbres à une bête favorite, chien ou cheval. Soit, mais nous sommes en République, aurait-il pu ajouter.

Si M. Berthaut eût dit des choses semblables, il eût été plus dans le vrai. Enfin, à la fin du mois on n'a pas encore trouvé le moyen de concilier la conservation des portefeuilles avec la dignité et la foi du soldat.

De l'armée passons au clergé.

Suppression des bourses dans les séminaires. — La chambre basse, fidèle à l'austérité dont elle use pour les autres, a refusé de rétablir à la demande de M. le marquis de Valfons, les 140,000 francs afférents aux bourses de Séminaires supprimés par la commission Gambetta.

La raison invoquée ici contre la gratuité de l'enseignement, est la crainte que ces bourses ne soient pas appliquées à des vocations assez pures. Il paraît, en effet, que plusieurs membres de l'extrême gauche ont été élevés grâce à des bourses de Séminaires, et ils voudraient pour s'excuser, vis-à-vis d'eux-mêmes, croire que tous les boursiers des Séminaires leur ressemblent.

Voici un acte qui fait une brèche plus grande qu'on ne pense au salut de la France; mais quand on ne peut pas édifier, il faut bien détruire.

SUPPRESSION DES BOURSES A L'ÉCOLE DES CARMES. — Il s'agit de 29,500 francs.

« Vous seriez en contradiction avec vous-mêmes, si, quand vous créez des chaires nouvelles tous les jours, vous méconnaissiez l'utilité d'une institution qui a formé plus de grands prédicateurs et d'illustres évêques que quelques-unes de ces chaires n'ont d'auditeurs. (Applaudissements à gauche.)

« DE LA BASSETIÈRE. »

. . . .

« Fondée en 1846 par Mgr Affre, elle a pour objet de donner à de jeunes ecclésiastiques, une éducation littéraire et scientifique aussi élevée que possible sous la direction de professeurs des lycées. Les élèves prenaient leurs grades à la Sorbonne.

« Le gouvernement, reconnaissant l'utilité de cette école pour les hautes études, a été amené à donner des bourses aux élèves qu'il appelait lui-même. Cinq de nos évêques les plus distingués sortent de cette école; elle a fourni de savants professeurs aux Facultés de théologie.

« C'est une création excellente; elle ne coûte que 29,000 francs. On lui attribue le caractère d'une annexe de l'Université catholique de Paris qu'elle a cependant devancée de beaucoup.

« Les deux établissements sont dans le même local, mais ils n'en sont pas moins distincts. L'école des Carmes continue à présenter ses élèves aux examens de la Sorbonne.

« DUFAURE. »

Les élèves des Carmes, en prenant par préférence des inscriptions à la Sorbonne, n'ont donc pas sauvé les bourses. On a protesté, d'ailleurs, contre l'obligation où seraient les élèves de suivre toujours les chemins qui vont en Sorbonne.

Si Mgr Affre a pris des professeurs des lycées, c'est qu'on nous empêchait alors d'en avoir qui fussent à l'Église.

SUPPRESSION DES CHAPELAINS DE SAINTE-GENEVIÈVE. — Nous citerons seulement cette phrase de M. de la Basselière en faveur des chapelains de Sainte-Geneviève :

« Sainte-Geneviève a été établi en souvenir de la Sainte qui fut le sauveur de la capitale de la France. (Interruptions à gauche.) L'institution de ce chapitre répond à un intérêt public. Ces six places de chapelains données au concours sont une école de grands orateurs et d'illustres évêques.

« Cette institution, en vous rapprochant des classes populaires dont vous vous constituez les défenseurs, vous en reconnaîtrez l'utilité si vous remarquez que, non-seulement ces chapelins se vouent à la prédication, mais aussi au culte des morts. Or, vous le savez, chez tous les grands peuples le culte des morts a été honoré.

« Florence faisait du tombeau de ses grands hommes, la plus belle de ses églises; Pise envoyait ses galères chercher en Palestine un peu de terre sainte dont elle faisait la base de son *Campo Santo.* (Très-bien! très-bien! à droite.) »

Le culte des morts, grands hommes, parut à la gauche une chose tout à fait ridicule. On supprime donc les peintures de la basilique cette année et les chapelains l'an prochain.

SUPPRESSION DES CHANOINES DE SAINT-DENIS. — Après la Patronne de la ville de Paris, il fallait atteindre, autant qu'un budget le peut, le Patron du diocèse de Paris et l'Apôtre des Gaules saint Denis.

On a pris pour motifs de la suppression du chapitre au décès des titulaires, la raison magistrale que les chanoines prient pour les rois et les empereurs! En république c'est le seul crime de lèse-majesté.

Or, les cendres des rois sont jetées au vent et quant aux empereurs a dit le triste auteur de l'amendement, M. Camille Sée : « Napoléon Ier étant inhumé aux Invalides et Napoléon III à l'étranger, le Chapitre de Saint-Denis n'a aucune raison d'être. »

Ne plus prier pour ceux qui ont été la tête de la nation, n'a plus aucune raison d'être quand on a perdu la tête.

Les morts ont donc fait beaucoup de bruit dans l'enceinte des libres-penseurs, et la question de la prière et de la prière publique de la nation y a été agitée à diverses reprises d'une façon inattendue.

Passons de l'influence du monde d'outre-tombe sur la France à l'influence des événements du monde de l'étranger; c'est toujours à la Chambre que nous puisons.

Concert européen. — Les prières publiques ayant été supprimées, M. Decazes les a remplacées par un manifeste pour expliquer la place estimée de la France dans le concert européen. Voici, après réflexion comment on peut expliquer ce manifeste :

« Un homme puissant ayant été ruiné se vit abandonné de tous ceux qu'il avait aidé, et il se présenta à deux ou trois amis sur lesquels il se faisait illusion comme autrefois le saint homme Job.

Les amis au lieu de lier conversation et de lui prodiguer des reproches, se contentèrent de le mettre vivement à la porte de chez eux en marquant le pas à coups accélérés qui se concentraient par derrière toujours à la même place. Énivré par cette marche entraînante, l'homme puissant d'autrefois, portant ses mains.... non au ciel, s'écria : Je prends une place estimée dans le concert européen ! »

On le voit, tout s'explique.

TRAVAUX DES ASSEMBLÉES CATHOLIQUES.

Lille. — Lille a vu s'ouvrir les grandes réunions que nous avions annoncées.

Là rien n'a été supprimé, mais on a beaucoup et heureusement ajouté.

La commission des œuvres de foi et de prière a non-seulement émis des vœux, mais étudié avec des hommes d'action l'accroissement des œuvres de zèle; elle a particulièrement traité de l'Adoration du Très-Saint Sacrement, de l'adoration de jour et de nuit, de l'adoration dans les campagnes et dans les villes ; ce sont là les sources de salut pour le peuple, qui peuvent compenser peut-être celles que la Chambre nommée et payée par le peuple vient de faire tarir.

On a aussi fixé des pèlerinages pour 1877 : Rome, Jérusalem, Lourdes, Saint-Michel et un pèlerinage régional. Encore une source de salut.

La cessation des travaux du dimanche, les résultats considérables obtenus depuis un an dans la région ont beaucoup préoccupé les catholiques et ouvert le champ des espérances.

La Commission des œuvres ouvrières, où des rapports remarquables ont été présentés, a été émue des paroles de M. Guillou de Rouen; il a montré, comment en accordant à ses ouvriers outre la journée du dimanche, encore une partie de l'après-midi du samedi pour se préparer au dimanche, ainsi qu'on fait en Angleterre, et en donnant çà et là dans l'année différents repos sans réduction de sa-

laire, il obtenait néanmoins, grâce à un meilleur travail, des résultats commerciaux qui défiaient la concurrence.

Une assez nombreuse réunion de patrons chrétiens s'est constituée aussitôt et a tenu ses séances dès la semaine suivante.

La Commission d'enseignement, propagande et art chrétien, en se réjouissant des succès de l'Université qui est sortie des Assemblées catholiques, n'avait plus à s'occuper directement de cette œuvre puisqu'elle est constituée et qu'elle a son organisation complète.

Mais les séances ont reçu un éclat nouveau de la présence du recteur, Mgr Hautcœur, élevé récemment à la prélature, du vice-recteur, M. l'abbé Bazin, et des Doyens que l'État revendiquait hier comme les plus pures illustraticns de son Université. M. de Margerie, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, M. Béchamp, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier, M. Chautard, doyen de la Faculté des sciences de Nancy. M. Périn, l'illustre professeur et publiciste de Louvain, rejeté par le Ministre à cause de ses doctrines syllabiques, n'a pu prendre rang parmi les Doyens de l'Université catholique, malgré ou à cause du désir exprimé en cette circonstance par le Souverain-Pontife. Le sympathique et savant M. Vareille-Sommière, celui que M. Vallon a si sottement et si grossièrement insulté au Sénat, remplit les fonctions de Pro-Doyen de la Faculté de droit.

Autour de chacun de ces doyens on remarquait une couronne de doctes et ardents professeurs, et tous témoignaient de la vie de la nouvelle Université.

On n'a point parlé d'elle directement, disions-nous, mais on a demandé de lui créer des organes littéraires et scientifiques par une société savante annexe, qui rédigerait trois revues ; on a aussi réclamé d'elle un BACCALAURÉAT D'HONNEUR, qui permette de donner une sanction à l'enseignement des matières étrangères aux programmes d'État, mais qui figurent cependant au programme des colléges catholiques.

Ce baccalauréat d'honneur n'aurait que des amateurs d'élite et serait un véritable titre de noblesse. La question sera soumise au Conseil de l'Université.

On a également décidé la création d'une école d'arts et métiers où l'on trouverait tous les avantages matériels d'Aix, Angers et Châlons, avec des garanties morales que l'État n'a pas su donner à ses élèves.

Ce point est capital si l'on songe à la dépravation des ateliers venant par les contre-maîtres et à la dépravation des contre-maîtres sortant des seules écoles où ils peuvent se former. De rares exceptions que l'on peut opposer ne justifient que trop la règle générale.

M. de Béthune a montré les résultats des écoles de Saint-Luc en Belgique, et a fait comprendre tout ce que l'art chrétien, vraiment enseigné, peut apporter de régénération à un pays.

La séance de clôture présidée par NN. SS. d'Arras et de Lydda, et Mgr Hautcœur, a eu un grand éclat. M. Chesnelong y a fait une magnifique apologie du catholicisme en face de la Révolution. Tous les orateurs y ont eu une part heureuse : M. l'abbé Dehaisne, les RR. PP. Marquigny et Tesnière, M. Cavrois d'Arras, ont fait des rapports très-applaudis qui ont résumé les travaux. Mgr d'Arras a donné à la fin et dans la salle même la bénédiction du Saint-Sacrement.

Oui, espérons, malgré tous les nuages qui voilent encore notre soleil.

NOUVELLES DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES.

Paris. — Mgr Paulinier, archevêque de Besançon, a fait un mandement pour expliquer pourquoi il lui avait paru préférable aux intérêts de son archidiocèse d'unir ses efforts à ceux des Évêques réunis à Paris, plutôt que de céder aux souvenirs qui le rapprochaient de Lyon.

Ce mandement s'ouvre par un brillant exposé du besoin que la France avait des Universités chrétiennes ; nous y relevons la phrase suivante :

« Le 12 juillet 1875, une Assemblée française, inspirée par un patriotisme vrai et par le respect des croyances religieuses, a essayé de continuer l'ébranlement d'un odieux monopole commencé en 1850, et a consacré par une loi la liberté de l'enseignement supérieur.

« Cette loi, longtemps réclamée par les âmes généreuses, a soulevé des haines qui se sont traduites en blasphèmes et en violentes clameurs ; mais elle a mêlé une consolation aux tristesses actuelles de l'Église. »

Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, dans le mandement annuel par lequel il fait un appel de fonds pour suppléer aux richesses intarissables de l'impôt public, qui fait toute la force de l'Université d'État, ajoute cette remarque :

« L'on ne s'engage pas dans des entreprises qui exigent tant de sollicitude, tant de sacrifices, et qui suscitent, disons-le aussi, tant de contradiction, sans être fortement pénétré de la nécessité et de l'urgence de telles créations. Pour affronter les difficultés énormes qu'ils rencontrent, il faut que les premiers pasteurs soient profondément convaincus qu'il y va des plus sérieux intérêts qui puissent les préoccuper, c'est-à-dire de la conservation de la foi et des mœurs dans les classes dirigeantes, du relèvement de notre patrie par les vertus chrétiennes, et enfin et surtout du salut des âmes. »

ANGERS. — Au 20 novembre, le nombre des inscriptions prises à la Faculté catholique de droit s'élevait déjà au chiffre de *quatre-vingt-onze.*

On préparait une très-solennelle inauguration de la nouvelle Faculté des lettres.

LYON. — L'Assemblée des Évêques à Lyon a transmis officiellement au Saint-Père les résolutions adoptées pour la fondation de la nouvelle Université.

La Commission chargée de préparer les règlements est composée de NN. SS. les Évêques d'Autun, de Belley, de Nîmes et de Tarentaise.

Le nombre des étudiants inscrits à la Faculté catholique de droit dépasse déjà 120. On compte en outre un grand nombre d'inscriptions pour les cours particuliers.

LILLE. — Son Éminence le Cardinal de Cambrai a reçu l'approbation des statuts de l'Université catholique par Sa Sainteté le Pape Pie IX.

L'Université est donc constituée, et le Saint-Siége n'a plus qu'à désigner le Chancelier, dont la nomination lui appartient.

L'installation des bâtiments et collections se poursuit avec activité et nous donnerons à ce sujet une notice spéciale.

PERSÉCUTIONS.

Le Ministre de l'Intérieur, on le sait, a franchi le Rubicon, et pour empêcher l'ouverture de la Faculté de médecine catholique a eu l'audace de supprimer le contrat onéreux passé par cette Faculté avec l'administration de l'hospice Sainte-Eugénie, sans autre motif que ceux qui trouvent le bien d'autrui bon à prendre.

M. de Marcère avait inventé qu'un tel traité aurait dû être soumis au conseil municipal rouge de Lille, celui qui supprime les écoles catholiques et oblige les ouvriers à subvenir aux écoles des Frères par une souscription (magnifique d'ailleurs). On fit observer au citoyen Marcère que son invention ne reposait absolument sur aucun texte de loi, et que le conseil de se mettre ainsi dans la gueule du lion était prodigieux de la part d'un adversaire.

M. de Marcère, pressé par la meute insatiable de la Révolution, avait sans doute lâché un serment solennel, et il a dû faire couper la tête de Jean-Baptiste. Voici comment il a rédigé l'arrêt :

L'approbation du Conseil municipal ne pouvant être exigée à aucun titre, et l'absence de cette approbation étant le seul titre du ministre, il a écrit :

Manifestement par voie d'analogie, le traité devait être soumis à l'avis... donc...

Nous sentons venir le tribunal révolutionnaire.

La persécution multiplie d'ailleurs les vexations sous toutes ses formes; mais ne semble pas devoir triompher.

Le Conseil d'État ne pourrait approuver la confiscation de l'hôpital Sainte-Eugénie, et d'ailleurs, aucun ministre succédant à M. de Marcère ne voudra probablement prendre la suite de son rôle dans cette ténébreuse affaire.

Nous conservons, quoiqu'on fasse, l'arme redoutable du sacrifice, et voici la réponse d'un chrétien aux rages de Satan. Nos ennemis, grâce à Dieu, nous servent merveilleusement.

FONDATION DE DEUX CHAIRES (1).

Son Ém. le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, a transmis à Mgr Hautcœur, recteur de l'Université catholique de Lille, une somme de DEUX CENT DOUZE MILLE FRANCS, envoyée d'une manière absolument anonyme, sans autre indication que les lignes suivantes :

« Fondation d'une chaire en l'honneur de Notre-Dame de Grâce, à la Faculté des lettres. Fondation d'une chaire en l'honneur de Notre-Dame des Ardents, à la Faculté des sciences. — *Si Deus pro nobis, qui contra nos.* »

Ce texte nous permet de comprendre l'intention du souscripteur

(1) Note rédigée par la Commission administrative de l'Université.

qui a fait à l'Université catholique de Lille ce royal présent. En fondant deux chaires, l'une en l'honneur de Notre-Dame de Grâce, patronne de Cambrai, l'autre en l'honneur de Notre-Dame des Ardents, protectrice d'Arras, le généreux anonyme a témoigné de sa dévotion envers Celle que l'ancienne Université de Douai vénérait sous le titre de *Sedes sapientiæ, siége de la Sagesse*, et, en même temps, il a uni, par un nouveau lien, les deux diocèses de Cambrai et d'Arras, qui, à l'exemple de leurs premiers pasteurs, ont un seul cœur et une seule âme pour la grande œuvre de l'Université catholique.

Sous la devise *Si Deus pro nobis qui contra nos, si Dieu est pour nous qui pourra nous vaincre*, se voile sans doute la pensée suivante : L'Université catholique de Lille s'établira, malgré les efforts de ses ennemis qui sont les ennemis de Dieu. Et plus ses adversaires s'acharnent à l'entraver, plus les enfants de l'Église doivent s'acharner à la soutenir et à la développer.

Tous, nous partagerons les sentiments de ce donateur anonyme et nous tâcherons de faire en sorte que son généreux exemple ne soit pas stérile. D'autres chaires sont fondées.

Au moment où la *Semaine religieuse* est sur le point de publier une nouvelle liste générale, offrant les souscriptions de deux importantes paroisses de Roubaix : Saint-Martin et Notre-Dame, avec celles que nous attendons d'un grand nombre de localités du diocèse d'Arras, nous pensions différer encore l'appel qui doit se faire aux catholiques du nord de la France, pour la fondation de chaires à l'Université de Lille. Le don anonyme, envoyé à Son Éminence, nous amène à en parler aujourd'hui.

Une fondation de chaire de Droit canon a été publiée dans notre septième liste. Nous en faisons connaître aujourd'hui deux autres, l'une pour la Faculté des lettres et l'autre pour la Faculté des sciences. Nous savons, de source certaine, que plusieurs personnes pieuses se préparent à agir de même. En présence des dépenses considérables qu'exige la création d'une Université complète, les catholiques voudront suivre ces exemples. Dans le ressort des Universités catholiques de Paris et d'Angers, un assez grand nombre de ces fondations ont eu lieu. Elles ont été opérées par des personnes riches, auxquelles les circonstances permettaient de disposer d'une partie de leur fortune, par des familles, dont les membres se sont réunis pour fournir un don de cent ou cent cinquante mille francs, par des locali-

tés, des paroisses dans lesquelles des prêtres et des laïcs zélés s'étaient donné cette importante mission. Les chaires portent le nom de la personne, de la paroisse, de la ville qui les ont créées ou d'un Saint désigné par les fondateurs.

L'appel nouveau que nous adressons aujourd'hui sera entendu par les catholiques du nord de la France. En voyant une personne non moins humble que généreuse, se dépouiller d'une somme de plus de deux cent mille francs pour fonder deux chaires, plusieurs se demanderont devant Dieu s'ils ne doivent pas aussi faire servir une portion de leur fortune au bien de la religion, de la société et de la science. Ce sera user avec intelligence des richesses que la Providence leur a confiées, ce sera placer chrétiennement un important capital, dont ils recevront les intérêts dans la vie éternelle. »

NOUVELLES DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT.

Le Ministère de l'Instruction continue à faire merveilles dans ses Facultés. Décidément l'émulation a du bon, cela fait trouver des idées et même de l'argent.

Création donc aux Facultés des lettres de Bordeaux et de Lyon d'une chaire d'*antiquités grecques et latines.*

Création à la Faculté des sciences de Lyon d'une chaire d'*anatomie physique.*

Création à la Faculté des sciences de Bordeaux d'une chaire spéciale de botanique.

Création à la Faculté des sciences de Grenoble de la même chaire spéciale de botanique.

Création à Lille d'une chaire de chimie appliquée à l'industrie et à l'agriculture.

Création à la Faculté de droit de Rennes d'une chaire d'économie politique, enfin, sauf oublis, création à la Faculté de droit de Bordeaux de la même chaire d'économie politique.

Heureux titulaires! Combien de lacunes l'Université d'État ne découvre-t-elle pas dans son enseignement!

MORT DE CARDINAUX A ROME.

Le cardinal *Antonelli* vient de prendre après trente ans de labeur la glorieuse retraite des serviteurs de l'Église.

Le cardinal Antonelli était ministre de Pie IX depuis Gaëte, il a commencé dans l'exil et fini dans la prison.

Entre la forteresse de Gaëte et le palais du Vatican il a toujours été vaincu pendant qu'il avait toujours raison; il a soutenu trente ans une guerre diplomatique dans laquelle pour ses adversaires les notions élémentaires du droit avaient cessé d'avoir cours, à toutes ses réclamations on lui répondit que la justice était vieille chose tombée en désuétude.

Il a toujours été vaincu, mais il n'a cessé d'obliger l'Europe à se confesser et à avouer les iniquités qu'elle aurait voulu voiler.

Il a vu tomber Cavour son adversaire victorieux, il a vu tomber les alliés de Cavour, il a vu l'unité italienne et l'unité allemande demeurer des unités; et comprenant les réserves que Dieu ménage à l'Europe dans les trésors de l'Église, il s'est retiré de l'Église militante à l'heure où les soupirs des chrétiens s'élèvent vers l'Église triomphante.

Le cardinal Patrizzi, vicaire de Rome, cet autre ancien serviteur du règne de Pie IX, a suivi de quelques jours le cardinal Antonelli.

Pie IX demeure seul, ses deux bras sont brisés, mais quand Dieu fait le vide partout, c'est l'heure où sa puissance va paraître.

V. DE P. B.



CHRONIQUE ET SOUVENIRS.

La Messe rouge. — Il y a des gens à Paris qui ne vont à l'église que pour les mariages et enterrements.

Ils ont remarqué que dans le premier cas le prêtre est vêtu d'ornements blancs comme la mariée, et dans le deuxième cas d'ornements noirs comme le défunt, en sorte qu'ils ont classé deux messes dans leur esprit observateur : la *Messe blanche* et la *Messe noire*.

Mais une fois l'an ceux qui sont avocats, magistrats ou tiennent à la basoche, sont invités à une Messe qui se célèbre à la Sainte-Chapelle de saint Louis, et ils ont remarqué qu'en cette Messe singulière, l'officiant n'est ni blanc ni noir, mais rouge, et ils ont appelé cette cérémonie la *Messe rouge*. Les journaux eux-mêmes disent : Aujourd'hui a été célébrée la *Messe rouge*. C'est si dur de dire la Messe du Saint-Esprit, si quelqu'un allait croire que nous osons confesser publiquement le Saint-Esprit.

En tous cas, nous craignons qu'à la *Messe rouge* on n'invoque guère l'Esprit-Saint dont on a tant besoin.

Il y a quelques bons discours de rentrée à l'actif de la Magistrature. Il y en a d'autres aussi, mais beaucoup des meilleurs, ne s'élèvent qu'à la *Messe rouge*, peinture éloignée des feux de l'Esprit-Saint.

Espérons cependant qu'au Palais on ne jugera plus Dieu.

Un enfant précoce, fils d'avocat célèbre, expliquait pourquoi il y a une croix au fond du prétoire. Cette peinture, disait le procureur général en herbe, c'est le type de l'accusé, du criminel et du condamné.

Oui, petit, il y a du vrai, mais pas tout le vrai.

L'entrevue des porcelaines. — M. Gambetta qui a daigné secourir maintes fois les ministres fragiles de M. Mac-Mahon, avant la crise, avait donc promis de tendre la main, même au Maréchal.

De Marcère et Waddington se frottaient les mains à cause de cette future union de mains, et cherchaient le lieu favorable pour livrer le Maréchal.

Gambetta avait donc daigné dire : Je suis prêt, qu'il vienne. Le chœur ministériel fit observer que l'hôtel garni de Gambetta ne convient guère à un homme marié et maréchal comme M. de Mac-Mahon.

— Soit ! reprit l'ex-dictateur, mais je ne puis condescendre à venir à l'hôtel du Gouvernement où je ne dois entrer qu'en maître sous peine d'abdiquer mes droits antiques. Qu'il vienne sur les terres neutres de Sèvres, et là, dans son département, M. le Ministre de l'Instruction publique me présentera ; il a mis, cette année, au concours des élèves de l'établissement, une quantité de petites femmes égrillardes (1), il me plaît d'être présenté là entre deux vases ; c'est le lieu convenable.

Ainsi fut fait.

Les étalagistes du jour de l'an, à tort ou à raison, espèrent grand profit de la poignée de main du Dictateur au Maréchal, placée entre deux vases et formant nouveautés pour pendules ; ces nouvelles pendules politiques marqueront l'heure où le dauphin Gambetta bottera dans ses jambettes les bottes du Maréchal.

Les rêves du Dauphin. — Depuis cette poignée de main, qui fut pour lui une grande journée, le Dauphin fait la nuit des rêves d'or.

Il se voit tomber de son ballon comme un astre échappé, il se débarbouille un moment dans les périls du 4 Septembre, où il lutte seul contre une hydre à trois têtes : l'Empire, la Prusse et la France. Il ne peut atteindre l'Empire en fuite ; la Prusse et la France lui résistent et pendant que la pauvre France, épuisée de sa lutte contre Gambetta et contre la Prusse est dévorée, il se glisse sous les orangers fleuris de Saint-Sébastien, pour parvenir enfin à la scène des Porcelaines.

Quand il se réveille il prend son lit pour un portefeuille, ses pantoufles pour les bottes du Maréchal, et il réclame des vases....

D'autre part, à l'Élysée, serait-il vrai que l'illustre Chef de l'État aurait d'affreux cauchemars et qu'en se réveillant il croit être couché

(1) Les deux vases destinés au grand Opéra doivent être consacrés, l'un à la Danse, l'autre à la Musique, et être agrémentés de chanteuses et de danseuses. On ne parle pas du costume.

sur des porcelaines cassées, et qu'il s'écrie d'une voix inconsciente : Waddington, Waddington, ôtez les vases !

La revanche. — Le Prussien aime à faire carrément, et veut être rigoureux comme un chiffre, car l'on sait que si le paganisme s'implantait dans le vieux duché de Brandebourg, il prendrait la forme mathématique et l'on adorerait 1, 2, 3, 4.

Sous Frédéric donc, le Prussien avait expulsé tous les moineaux sous prétexte que ces petites bêtes mangeaient du grain, puis il s'aperçut que les insectes mangeaient encore plus de grain que les oiseaux et l'on fut contraint d'aller emprunter les moineaux des nations voisines qu'on fit venir par cargaison.

On ignore généralement que tous les moineaux de Prusse sont français, les Prussiens de Frédéric ayant détruit leurs nationaux.

Les oiseaux sont les symboles des envoyés du Ciel et le Prussien a cru utile de faire pour les moines ce qu'il fit pour les moineaux ; il vient donc de les expulser sans pitié ainsi que les nonnes : ces gens mangeaient trop de grain.

Le Prussien commence cependant à s'apercevoir que le religieux et la religieuse enlevaient encore plus de fléaux et de causes de ruine qu'ils ne mangeaient de grain. Les écoles ne peuvent les remplacer, les hôpitaux ont doublé leurs gémissements habituels et l'armée elle-même réclame ces aumôniers disparus.

On va faire venir du dehors, assure-t-on, quelques cargaisons de bonnes Sœurs, mais on se résigne à regret.

Le calcul prussien amène ce résultat que tous les missionnaires de Prusse seront plus ou moins Français. Ils nous ont pris provisoirement de riches provinces et nous leur prenons pour toujours leurs hôpitaux ; c'est déjà la revanche.

Les flatteurs font-ils vivre un ministère ? — Est-il vrai que par respect pour la personnalité auguste qui règne sur l'instruction publique et les arts, on ait supprimé du répertoire des théâtres entretenus par le ministère, les pièces où se trouve quelque écho du vieux chant national : Jamais l'Anglais ne règnera....

Est-il vrai que d'autres acteurs de l'état enseignant, professeurs de belles-lettres, aient cru devoir modifier de vieilles appréciations sur le devoir des catholiques de France au XVIe siècle de repousser comme roi de France un prince protestant ?

M. Waddington qui n'a pas pu régner dans son pays, cesse dit-on de régner en France; le protestantisme qui n'a pu s'asseoir sur le trône de France, n'a pu présider longtemps l'enseignement des catholiques de France. Vils flatteurs, vous n'avez pu donner de consistance à ce météore!

Au moins, M. le Ministre sortant ne pourra reprocher à la *Revue de l'Enseignement* de l'avoir perdu par ses flatteries.

Investiture d'un Mont-de-Piété. — Dans les vastes bâtiments d'un couvent de Guilhelmites, dit les *Blancs-Manteaux,* en souvenir du costume de ses hôtes, la glorieuse révolution a fait un Mont-de-Piété où la ruine des citoyens amoncelle les défroques.

Depuis longtemps les cloîtres déshérités des Blancs-Manteaux ne voyaient plus rien des splendeurs du culte catholique, lorsqu'en ces derniers jours apparurent une crosse épiscopale enrichie de pierreries, une belle croix pectorale en or et un anneau d'évêque. Les ossements des moines oubliés sous les dalles ont dû tressaillir au passage de ces insignes. Bientôt toute cette gloire fut classée prosaïquement parmi les vieux meubles, qui attendent vainement la délivrance.

C'est tout le matériel de l'apostat Reinkens, il a bien pu le convoiter ; mais au dernier moment c'est le Mont-de-Piété qui s'est substitué à l'église des Vieux-Catholiques.

Pauvre apostat! Cette crosse était tout son paradis, les fournisseurs ont mis son paradis au Mont-de-Piété!

Le Congrès d'étudiants. — Les gracieux poussins couvés par l'*Alma Mater* ont résolu ce mois-ci de s'opposer aux envahissements du cléricalisme par la digue d'un vigoureux Congrès, aussi beau que celui des Ouvriers.

Ils ont pris la même salle et espéraient que leurs nobles discours auraient le même retentissement. En fait de retentissement, ils ont fait tant de tapage que les orateurs n'ont pu parler; il s'agissait cependant d'améliorer la condition sociale et matérielle de l'étudiant, mais il paraît que, dans la condition actuelle, ce n'est pas une race améliorable.

Le médecin des folies du ministère. — Le *Bulletin officiel* qui donne pêle-mêle les nominations dans les lycées et les théâtres après 50 pages de professeurs, aumôniers ou officiers d'académie, ajoute en

titre : FOLIES DRAMATIQUES. M. Chabert est nommé médecin des Folies Dramatiques.

Si M. Chabert reçoit la mission de guérir à son ministère toutes les folies qui affectent la forme dramatique ou drôlatique, c'est une rude entreprise.

Faire des bourses, s'entend de diverses façons. Jusqu'à présent, le pays faisait aux séminaristes pauvres une bourse, dans le sens honorable du mot, et c'était d'autant plus juste qu'avant la confiscation de l'État, les pauvres trouvaient bien des fondations pour suivre leurs études qu'ils ne trouvent plus.

A partir de maintenant, la Chambre des Députés prend le mot *faire des bourses* au sens de l'argot, c'est-à-dire qu'elle prend aux Séminaristes, malgré les réclamations de M. de Valfons, 140,000 francs de bourses pour se faire de quoi satisfaire un autre enseignement.

Encore les bourses. — On vient de juger le concours des bourses aux écoles Chaptal et Turgot.

Cinquante admissions.

Quarante-six pour les Frères Ignorantins;

Quatre pour les Écoles comblées des munificences municipales.

Toujours les Ignorantins. — Gabriel Bontemps, officier brillant de l'école de Fontainebleau, ancien élève de l'École polytechnique, était aussi ancien élève de l'école des Frères et n'était pas de l'école solidaire.

Une mort prématurée l'a enlevé à l'affection et à l'estime de ses chefs et de ses camarades, et son enterrement a été digne des honneurs militaires.

Sur la tombe, le vieux général commandant de l'école a prononcé quelques paroles émues que la presse religieuse a recueillies et qui ont leur place dans la *Revue;* nous citons :

« Élevé dès l'enfance par les Frères de la Doctrine chrétienne, vrais soutiens de ceux qui n'en ont plus, et dont le sublime dévouement est au-dessus de tout éloge, Gabriel Bontemps était parvenu par son énergie, sa droiture et la justesse de ses sentiments au rang qu'il occupait parmi nous. Estimé de ses chefs, profondément aimé de tous ses camarades, il était entré, il y a huit jours à peine à cette école, heureux et fier de servir son pays.

« Je remercie les hommes capables de former de si belles natures. »

Le silence est d'or. — Entendu par 300 personnes, le mois dernier, dans un banquet aux environs d'Alençon.

Un instituteur communal se lève majestueux et porte un toast au Député de la circonscription :

« Les instituteurs ne veulent point *l'oublier,* Messieurs, *l'antipa-*
« *thie* qu'ils doivent à leur cher Député..... »

Le reste à l'avenant, mais un peu moins velouté.

(Texte authentique, communiqué par un *lecteur de la Revue,* témoin auriculaire.)

P. S. — Nos lecteurs devraient bien multiplier ces sortes de communications.

Autre texte authentique. — « Nous ne réclamons pas l'amnistie. *Une prescription légale anticipée,* c'est ce que demande la République française pour les insurgés. » (Compte-rendu officiel.)

Couronne civique. — Une société d'encouragement a décerné une *couronne civique* au Cardinal Donnet pour récompenser ses travaux.

Ce n'est pas une plaisanterie.

V.-DE P. B.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

COMPOSITIONS DE LICENCE.

SESSION DE PAQUES.

1. **Composition française.**

(6 heures).

En quoi diffèrent, dans la comédie, le plaisant et le comique?

2. **Composition latine.**

(6 heures).

Dialogus post mortem inter Plautum et Terentium, ingenio valde diverso poetas, de arte comica disceptantes.

3. **Vers latins.**

(5 heures).

Antigones, jussu Creontis regis Thebarum morituræ, novissima verba.

4. **Thème grec.**

(3 heures).

Ainsi, d'observations en observations, les inventions humaines se sont perfectionnées. L'homme, attentif à la vérité, a connu ce qui était propre ou mal propre à ses desseins, et s'est trouvé l'imagination remplie, par les sensations, d'une infinité d'images. Par cette force qu'il a

de réfléchir, il les a assemblées, il les a disjointes; il s'est en cette manière formé des desseins. Il a cherché des matières propres à l'exécution. Il a vu qu'en fondant le bas, il pouvait élever le haut : il a bâti, il a occupé de grandes espaces dans l'air, et a étendu sa demeure naturelle. En étudiant la nature, il a trouvé des moyens de lui donner de nouvelles formes : il s'est fait des instruments, il s'est fait des armes; il a élevé les eaux qu'il ne pouvait pas aller puiser dans le fond où elles étaient. Il a changé toute la face de la terre : il en a creusé, il en a fouillé les entrailles, et il y a trouvé de nouveaux secours. Ce qu'il n'a pas pu atteindre, de si loin qu'il l'a pu apercevoir, il l'a tourné à son usage. Ainsi, les astres le dirigent dans ses navigations et dans ses voyages; ils lui marquent les saisons et les heures. Après six mille ans d'observations, l'esprit humain n'est pas épuisé; il cherche, et il trouve encore, afin qu'il connaisse qu'il peut trouver jusques à l'infini, et que la seule paresse peut donner des bornes à ses connaissances et à ses inventions.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS.

PRÉPARATION A LA LICENCE.

SUJETS.

Dissertation française.

1. Du rôle de l'inspiration dans la poésie classique et dans la poésie romantique.

Dissertation latine.

2. Développer cette pensée de Pline : « Nulla est in eo culpa, nisi quod est nulla ».

Vers latins.

Deus maximus in minimis.

RHÉTORIQUE.

Version latine.

TEXTE.

Mundus jam senuit.

RÉPONSE A UNE CALOMNIE DES PAIENS.

Dixisti per nos fieri, et quod nobis debeant imputari omnia ista, quibus nunc mundus quatitur et urgetur, quod dii vestri a nobis non colantur. Qua in parte, quia ignarus divinæ cognitionis et veritatis alienus es, illud primo in loco scire debes, senuisse jam mundum, non illis viribus stare, quibus prius steterat, nec vigore et robore eo valere, quo antea prævalebat. Hoc etiam vobis tacentibus, et nulla de scripturis sanctis prædicationibusque divinis documenta promentibus, mundus ipse jam loquitur, et occasum sui rerum labentium probatione testatur. Non hieme nutriendis seminibus tanta imbrium copia est, non frugibus æstate torrendis solis tanta flagrantia est, nec ita vernante temperie sata læta sunt, nec adeo arboreis fetibus autumna fecunda sunt. Deficit in arvis agricola, in mari nauta, miles in castris, innocentia in foro, justitia in judicio, in amicitiis concordia, in artibus peritia, in moribus disciplina. Putasne tu tantam posse substantiam rei senescentis existere, quantum prius potuit novella adhuc et vegeta juventa pollere? Minuatur necesse est, quidquid fine jam proximo in occidua et extrema devergit. Sic sol in occasu suo radios minus claro et igneo splendore jaculatur; sic declinante jam cursu exoletis cornibus luna tenuatur; et arbor, quæ fuerat ante viridis et fertilis, arescentibus ramis fit postmodum sterili senectute deformis; et fons, qui exundantibus prius venis largiter profluebat, senectute deficiens vix modico sudore distillat. Hæc sententia mundo data est, hæc Dei lex est, ut omnia orta occidant, et aucta senescant, et infirmentur fortia, et magna minuantur, et quum infirmata et diminuta fuerint, finiantur.

S. Cyprien, *Lib. ad Demetrianum*, c. III.

Version latine.

TEXTE.

La confusion des langues.

.... Intentos operi, molemque levantes
Mentibus attonitis subjecta oblivio primum

Intrat, et ignotæ subit imperfectio linguæ.
Increpitant, operis studio cessante, magistri
Cunctantes socios; sed vocem nemo remittit
Non intellectis : quod si quis tentat, inane
Sibilat, aut rupti fremitu sermonis anhelat.
Sic vanum prava susceptum mente laborem
Destituit frustrata manus : jam nemo propinquum,
Nemo patrem sequitur : quem quisque intelligit addit
Agglomeratque sibi, sociumque adjungere curat :
Dumque perit divisa hujus cognatio gentis,
Gentem lingua facit : sparguntur classibus æquis,
Diductasque petunt vario sub sidere terras.
Haud aliter volucres campi per mollia plana,
Quas gregibus mixtis errare et quærere victum
Persuasit secura dies, quum nocte propinqua
Frondea tecta petunt, exempto tum grege, turba
Vulgus quæque suum sequitur, rapidoque volatu
Miscentur, similis qua duxerit aut color aut vox :
Sic tunc in partes populus se dissecat unus,
Et species fit quæque genus, longeque remotis
Considunt terris, atque orbem gentibus implent.

Claudius-Marius VICTOR,
Commentaires sur la Genèse, l. III.

Version latine.

TEXTE.

Description de la main.

Quid dicam de manibus, rationis ac sapientiæ ministris? Quas solertissimus artifex plano ac modice concavo sinu fictas, ut si quid tenendum sit, apte possit insidere, in digitos terminavit; in quibus difficile est expedire, utrumne species an utilitas major sit. Nam et numerus perfectus ac plenus, et ordo ac gradus decentissimus, et articulorum parium curvatura flexibilis, et forma ungium rotunda, concavis tegminibus digitorum fastigia comprehendens atque firmans, ne mollitudo carnis in tenendo cederet, magnum præbet ornatum. Illud vero ad usum miris modis habile, quod unus a cæteris separatus cum ipsa manu oritur, et in diversum maturius funditur. Qui se velut obvium cæteris præbens, omnem tenendi faciendique rationem vel solus vel præcipue possidet, tanquam rector omnium atque moderator; unde etiam pollicis nomen accepit, quod vi et potestate inter cæteros polléat. Duos quidem

raticulos exstantes habet, non, ut alii, ternos; sed unus ad manum carne connectitur pulchritudinis gratia. Si enim fuisset tribus articulis et ipse discretus, fœda et indecora species ademisset manibus honestatem.

LACTANCE, *De opificio Dei*, ch. 15.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le nº d'octobre 1876, t. XI, p. 561.)

Cruauté de Galérius.

Parvenu à la puissance souveraine, il ne songea plus qu'à tourmenter le monde, qui venait de s'ouvrir devant lui. Après avoir vaincu les Perses, chez qui c'est une loi, une coutume, que les peuples se considèrent comme les esclaves de leurs rois, et que les rois traitent leurs peuples comme des troupeaux d'esclaves, il voulut, le scélérat, introduire dans l'empire romain cette coutume, qu'il vantait impudemment depuis sa victoire. Il ne pouvait toutefois l'établir par un édit; mais tout dans sa conduite révélait le dessein de réduire tous les Romains en servitude. Il commença par supprimer toutes les distinctions d'honneur. Il faisait appliquer à la question non-seulement les décurions, mais les premiers citoyens des villes, des *egregii*, des *perfectissimi* (1), et cela pour des affaires civiles et de peu d'importance. S'il y avait condamnation capitale, des croix étaient dressées; dans le cas contraire, il y avait au moins des chaînes. Des femmes libres, des femmes nobles étaient traînées dans le gynécée. Pour la flagellation, il y avait, dans le lieu des tortures, quatre pieux toujours plantés, auxquels on n'attachait jamais un esclave. Faut-il rapporter ses divertissements et ses délices? Il avait des ours d'une taille prodigieuse, d'une férocité pareille à la sienne : il en avait fait un choix durant tout son règne. Voulait-il s'amuser? Il en demandait quelqu'un, en le désignant par son nom, et lui donnait des hommes à dévorer, ou plutôt à engloutir. Quand les membres de ces malheureux tombaient en pièces, il riait avec bonheur. Jamais le sang humain ne manquait à sa table. Pour ceux qui n'étaient pas constitués en dignités, c'était le supplice du feu, et il l'avait d'abord autorisé contre les chrétiens, et avait réglé qu'après les premières tortures les condamnés seraient brûlés lentement. Lorsqu'ils étaient

(1) Ce sont là des titres d'une nouvelle noblesse impériale, fondée par Dioclétien. Les membres de la famille impériale portaient le titre de *nobilissimi*. Puis venaient deux ordres dans la noblesse : le premier comprenant les *illustres*, les *spectabiles* et les *clarissimi*; le second, les *egregii* et les *perfectissimi*.

au poteau, on leur mettait sous les pieds un feu modéré, et on l'y laissait jusqu'à ce que la plante des pieds, racornie par le feu, se détachât des os; ensuite on appliquait des torches enflammées ou éteintes sur chacun de leurs membres, de telle sorte que nulle partie de leur corps ne restât sans torture. Cependant on jetait de l'eau froide sur leur visage; on humectait leur bouche, de peur qu'en desséchant leur gosier, la soif ne leur fît trop tôt rendre l'esprit; ce qui arrivait enfin, lorsqu'après avoir, durant une longue journée, consumé lentement leur chair, le feu pénétrait jusqu'au fond de leurs entrailles; un bûcher était dressé ensuite; on y brûlait ces corps déjà brûlés; les ossements étaient recueillis, réduits en poudre et jetés à la rivière ou à la mer.

S. Ch...

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° d'octobre 1876, t. XI, p. 362.)

Sentiments de piété et de résignation.

La sage sollicitude de mes vertueux parents m'a élevé de façon à ne jamais craindre que des propos fâcheux vinssent porter atteinte à ma réputation. Mais, malgré l'honneur particulier qui s'attache à une bonne renommée, justement acquise, combien pourtant eût mieux valu le modeste éclat dont j'eusse brillé dès lors, si, dès mes premières années, les désirs de mes parents avaient, en tout, répondu aux miens; si, dès mon enfance et pour toujours, ils m'avaient réservé pour votre service, ô Christ; s'ils avaient eu plus de souci de m'inspirer l'amour d'une vie sainte, qui m'eût permis d'ignorer ces attraits de la chair, dont la jouissance n'est qu'un éclair, et de goûter dans les siècles à venir les délices d'une récompense éternelle. Mais puisque je puis croire désormais qu'ils étaient plus d'accord avec mes intérêts, ces desseins que vous avez manifestés sur moi, ô Dieu tout-puissant et éternel, qui réglez l'ordre de l'univers, en renouvelant pour moi, malgré mes souillures, les dons qui entretiennent la vie, je vous dois, pour le bien que vous m'avez fait, d'autant plus de reconnaissance, que les erreurs qui pèsent sur ma conscience sont plus graves et plus condamnables. Toutes les transgressions de la loi et de la règle, où m'entraîna mon imprudence, lorsque j'errais à l'aventure dans les sentiers glissants de la vie, peuvent m'être, je le sais, pardonnées sans réserve par votre miséricorde,

depuis que, me reprochant mes chutes, j'ai cherché un refuge au pied de votre tribunal; et si jamais j'ai eu la force d'éviter des péchés dont l'énormité ajouterait à ma responsabilité, c'est encore à votre divine bonté que je le dois, je le sais. A. M.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° d'octobre 1876, t. XI, p. 563.)

La puissance de Rome ne vient pas des Dieux.

Quelle folie d'attribuer à la religion romaine la gloire du nom romain, puisque la grandeur de l'empire ou plutôt la puissance de vos rois a précédé la religion même! Car si Numa est l'inventeur de vos curieuses superstitions, de son temps, du moins, la religion dans Rome n'avait encore ni statues ni temples. Elle était simple, sobre de cérémonies : point de Capitole défiant le Ciel; quelques autels de gazon dressés à la hâte, quelques vases d'argile, une fumée légère, de dieu nulle part. Le ciseau des Grecs et le génie toscan n'avaient pas encore peuplé Rome de statues. Donc les Romains étaient grands avant d'être religieux; donc ils ne sont pas grands pour avoir été religieux. Et comment viendrait-elle de la religion, une grandeur qui est l'œuvre du sacrilége? En effet, tout royaume, tout empire, si je ne me trompe, s'établit par la guerre, s'agrandit par la victoire. Or, la guerre et la victoire vont peu sans le pillage et la ruine des villes, et tout cela ne se fait pas sans que les dieux en souffrent. Les remparts et les temples s'abîment dans les mêmes décombres; le sang du prêtre se mêle au sang du citoyen, et les trésors sacrés ou profanes grossissent le même butin. Ainsi, chez les Romains, autant de trophées, autant de sacriléges; autant de victoires sur les peuples, autant de triomphes sur les dieux; autant de butin conquis, autant de divinités captives dans vos temples. Et ces dieux vaincus consentent à recevoir les hommages de leurs vainqueurs! Et ils donnent un empire sans bornes à ceux dont ils ont à payer les outrages plutôt que les adorations! Dieux muets et insensibles! Comme on les adore sans fruit, on les outrage sans péril. Il est donc certain qu'on ne saurait faire hommage à la religion de l'agrandissement d'un peuple qui ne s'est accru qu'en l'offensant, ou du moins qui l'a offensée en s'agrandissant. Et puis, tous ces peuples subjugués dont les royaumes ont grossi le colosse romain n'avaient-ils pas aussi leurs religions?

U. V.

SIXIÈME.

Version latine.

TRADUCTION.

Entrée triomphale et couronnement de Charlemagne dans Rome.

(Voir le texte dans le N° d'octobre 1876, t. XI, p. 573.)

Jamais il n'y eut, dans la ville de Rome, une si grande multitude d'hommes étrangers. Ils y avaient afflué du reste de l'Italie, des pays voisins et des pays lointains et presque du bout du monde, à la nouvelle que Charles était sur le point de venir à Rome. Ce prince était d'une taille élevée, assez gros, le visage beau, l'aspect respectable, les traits pleins de majesté. On allait le voir avec le Souverain-Pontife, dans le temple le plus saint de la terre, dans la ville mère du monde.

Tout ce qu'il y a de beau et de magnifique avait été déployé. L'éloge du roi résonnait dans toutes les langues. Jamais en aucun temps, depuis la fondation de la ville, la puissance romaine n'avait paru plus libre, ni la dignité pontificale plus auguste.

C'était l'an 800 du Salut, et le Pape Léon célébrant, dans l'église de Saint-Pierre, la solennité de la naissance de notre Seigneur Dieu, proclama Charles Auguste, aux applaudissements de tous les grands qui, de toutes parts, étaient réunis dans Rome, et le décora de toutes les marques de la puissance impériale. Le peuple acclama Charles Auguste, couronné par le ciel, grand et pacifique empereur. E. B.

SCIENCES.

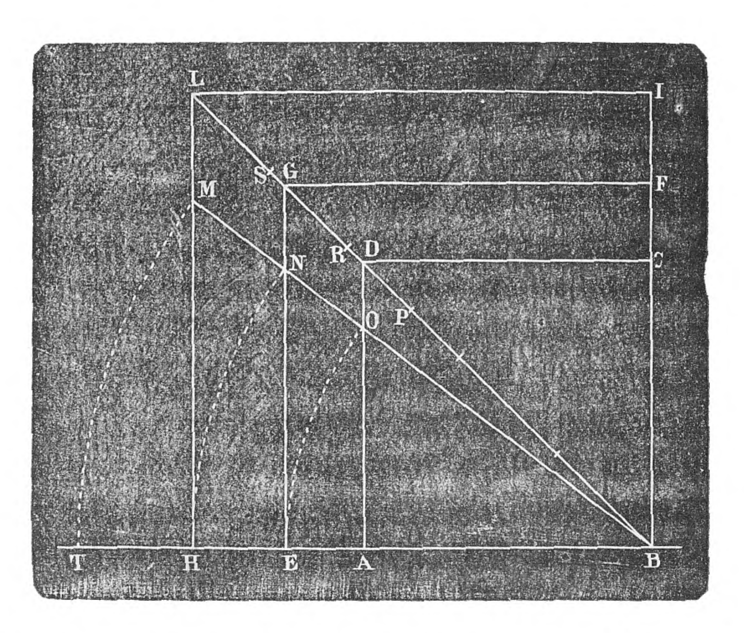
Géométrie.

Nous empruntons à la savante Revue de M. l'abbé Moigno, *les Mondes* (1), la découverte d'un nouveau rapport géométrique qui sert à la solution du problème de la duplication du cube. Cette démonstration graphique est du Dr Gaetano Buonafalce.

Si l'on porte sur un des côtés d'un carré la sixième partie de sa diagonale, la droite qui joint le point de division et le sommet de l'angle opposé, représente constamment le côté d'un cube double du cube construit sur ce même carré. — Soit AB le côté du cube donné, et soit ABCD son carré; divisez la diagonale DB en six parties égales;

(1) *Les Mondes*, Revue hedomadaire des sciences, livraison du 2 novembre 1876.

prenez DP l'une de ces parties et portez-la en DO; enfin, tirez la droite OB. Je dis que la droite OB est la longueur du côté du cube double cherché.



Admettons d'abord par hypothèse que cette ligne OB exprime réellement le côté du cube double; cela posé, portons cette ligne OB sur le côté BA prolongé indéfiniment, et marquons le point E; maintenant construisons le carré EBFG, et divisons la diagonale GB en six parties égales, comme on l'a fait pour le premier carré; puis prenons GR l'une de ces parties, portons-la en GN et tirons NB; cette ligne NB exprimera la longueur du côté du cube quadruple du premier cube donné. Prenons maintenant la même ligne NB, portons-la sur le côté BA déjà prolongé, et marquons le point H où elle aboutit en partant du point B; ensuite, faisons le carré HBIL, divisons la diagonale LB en six parties égales, comme nous avons toujours fait, puis prenons LS l'une de ces parties, portons-la en LM, et enfin tirons la ligne MB. Cette ligne MB résultant de l'hypothèse admise au commencement et des constructions successives identiques, exprimera le côté du cube octuple du cube primitif donné. Maintenant, sachant qu'un cube octuple d'un cube quelconque doit avoir son côté double de ce cube, il s'ensuit que, si la ligne MB représente le véritable côté du cube octuple, elle doit être double du côté AB. Mais justement, si l'on fait TB égal à 2 AB, la droite MB se trouve égale par superposition à TB. Donc, comme nous sommes sûrs que la ligne MB exprime le côté du cube octuple, il s'ensuit que la ligne NB, obtenue par des moyens identiques et analogues à ceux par lesquels a été obtenue la ligne MB, représente le côté du cube quadruple; et enfin la ligne OB, pour les mêmes raisons, représente, comme nous l'avions supposé au commen-

cement, le côté tant cherché du cube double, et en est la racine. La preuve en est donnée par la démonstration analytique suivante, que je dois à l'extrême obligeance de l'excellent et illustre professeur le P. Secchi.

En effet, $OB = \sqrt{OA^2 + AB^2} = \sqrt{(AD - OD)^2 + AB^2}$

$$= \sqrt{(AB - \frac{1}{6} BD)^2 + AB^2};$$

et comme BD est la diagonale du carré, on a :

$BD = AB \sqrt{2}$; donc, nous aurons :

$$OB = \sqrt{(AB - \frac{1}{6} AB \sqrt{2})^2 + AB^2}$$

$$= AB \sqrt{(1 - \frac{1}{6} \sqrt{2})^2 + 1}$$

$$= AB \sqrt{1 - \frac{2}{6} \sqrt{2} + \frac{1}{6^2} 2 + 1}$$

$$= AB \sqrt{2 + \frac{2}{6^2} - \frac{2}{6} \sqrt{2}}$$

$$= AB \sqrt{2} \sqrt{1 + \frac{1}{6^2} - \frac{\sqrt{2}}{6}}$$

$$= AB \sqrt{2} \sqrt{\frac{36 + 1 - 6\sqrt{2}}{36}}$$

$$= \frac{AB \sqrt{2}}{6} \sqrt{37 - 8,496}$$

$$= \frac{AB \sqrt{2}}{6} \sqrt{28,504}$$

$$= AB \times 1,2606.$$

Le côté du cube double doit être $x = AB \times 1,2606$, de sorte qu'on a une valeur égale à un demi-millième près; ce qui est tout ce qu'exige une construction graphique.

V.-DE-P. BAILLY,

IMPRIMATUR :

Nemausi, die 1ª decembris 1876.

E. D'ALZON, *vic. gen.*

Le Gérant,

E. TROTMAN.

Bourges, E. Pigelet, imprimeur de l'Archevêché.